



# Biodiversité

*Pourquoi & comment la préserver*

*Cahier  
Pratique  
RSE n°1*

**hysop &  
The Good**

# Chaussez

# vos bottes :

# vous entrez en

# pleine nature.

# Enfilez vos gants :

# ceci est un outil

# pour la préserver.

**La RSE.** Difficile aujourd'hui de passer à côté de ses enjeux durables, engagements responsables, offres recyclables et tout autre vocable biodégradable & compostable. Pourtant, seulement 55 % des Français connaissent l'acronyme. Et quand on questionne les entreprises, elles pensent à 70 %\* qu'elles doivent s'engager, mais sont seulement 30 % à mettre en œuvre de réelles actions.

**Pourtant, le temps presse. Et il n'y a pas que lui qui nous presse.** Les consommateurs qui réclament plus d'engagements et de preuves, les salariés en quête de sens, les actionnaires soucieux du rendement financier durable, les médias qui questionnent, et la planète qui demande qu'on la respecte.

**Alors nous avons imaginé ces cahiers pratiques RSE pour les entreprises en quête de réponses pragmatiques.** Ce cahier spécial Biodiversité est le premier de 4 opus dédiés aux enjeux RSE que nous avons identifiés comme urgents à adresser. Il donne des outils, des clés, mais aussi de l'enthousiasme et de l'allant pour s'engager sur un chemin d'amélioration continue et transformer en opportunités ce qu'on pense (à tort) être une contrainte.

Petites, moyennes, grandes entreprises : nous avons tous une responsabilité mais surtout un rôle à jouer dans cette grande transition que nous devons opérer.

## hyssop

**La RSE : on y croit dur comme faire.**

Hyssop est une agence conseil en RSE qui accompagne les entreprises dans leur transition durable, du diagnostic des pratiques à la communication d'engagement, en passant par les plans d'actions. Le tout avec l'impact comme obsession, l'alignement des valeurs comme ligne de conduite, pas mal de suite dans les idées et la conviction que l'action est le cœur de tout. L'agence compte parmi ses clients l'OFB, SNCF, LVMH, Comexposium, Renault Group, WWF, L'Oréal, ou encore Grand Vision...

## The Good

**Le marqueur de la Good Economie**

The Good est un media qui donne la parole aux audacieuses et audacieux qui veulent préserver la planète et ses habitants, qui contribuent à faire bouger les lignes vers une croissance plus saine et durable au service des générations futures. Parce que mettre en lumière et partager les initiatives responsables des entreprises & des territoires, c'est donner des outils pour mieux comprendre & mieux agir.

**Ce cahier a été réalisé avec comme partenaire Guerlain, une Maison du Groupe LVMH activement engagée dans la préservation de la biodiversité à travers sa démarche responsable Au Nom de la Beauté.**



**SO**

**MM**



**AI**



**RE**

<b>Édito</b>	<b>p 6-7</b>
<b>01. Contexte et perspectives</b>	<b>p 8-25</b>
<b>02. Méthodologie et outils</b>	<b>p 26-43</b>
<b>03. Témoignages et partages</b>	<b>p 44-71</b>
<b>04. Alliés</b>	<b>p 72-75</b>

## ÉDITO

# Ceci est un appel à l'action collective pour la biodiversité.

**La biodiversité, vaste sujet qui émeut les uns, interroge les autres et nous préoccupe tous.**

Nous savons que depuis la nuit des temps, la biodiversité nous apporte des ressources dont nous avons besoin. C'est évident lorsque nous considérons notre alimentation, ça l'est beaucoup moins lorsque nous regardons notre ordinateur ou notre tasse à café. Et pourtant, c'est parce que des acides organiques ont altéré les roches pendant des

milliers d'années qu'est né l'argile, cette terre malléable avec laquelle on peut faire... des tasses à café. La biodiversité c'est une immense richesse d'espèces et nous avons tendance à penser que c'est l'unicité de chaque espèce que nous devons protéger. **Mais au-delà de cette richesse, ce qui est précieux et impossible à reproduire la plupart du temps, ce sont les relations entre ces espèces, l'équilibre subtil et fragile qui fait fonctionner**

**un éco-système dans un contexte précis de température, d'humidité, dans un sol composé d'un milliard de bactéries, dans une atmosphère spécifique.**

Cet équilibre, nos activités humaines l'ont bouleversé. Nos intrants ont rendu nos sols stériles. Nos émissions de CO2 réchauffent notre climat et modifient les fonctionnements des rivières, des fleuves, des mers et des glaciers. Nos prélèvements dans la Nature épuisent nos ressources. Soudain, l'humanité se retrouve dans une situation tout à fait instable. Son esprit cartésien a du mal à considérer cette immense complexité. **Pourtant, l'Homme fait partie de cet écosystème, il ne peut pas s'en abstraire même s'il a pris une place à part, en pensant que la planète aurait suffisamment de ressources pour tous et pour toujours.**

Nous touchons les limites planétaires et les entreprises ont un rôle majeur à jouer. Elles se sont beaucoup préoccupées du climat (et tant mieux !), de leur feuille de route CO2, oubliant parfois que climat et biodiversité sont intimement liés, que des solutions pour le climat peuvent nuire à la biodiversité alors que les solutions pour la biodiversité sont toujours favorables au climat.

**En évaluant les feuilles de route biodiversité des entreprises engagées pour la nature, dans le cadre de notre travail pour l'OFB, mais également en réfléchissant avec les PME du Club EPP du WWF sur les actions à mettre en place,** nous nous sommes bien rendu compte que la prise en compte de

la biodiversité par les entreprises est loin d'être évidente. Et c'est pour cela que nous avons voulu ce cahier. Nous espérons pouvoir vous aider à réduire vos impacts, à mettre en place des actions pour sécuriser vos approvisionnements, pour optimiser votre empreinte écologique. Notre expérience nous montre, qu'avec une méthodologie simple, une bonne connaissance de votre chaîne de la valeur ajoutée et une volonté affirmée, vous pouvez agir efficacement pour permettre à la biodiversité de perdurer.

## PLUS DE 50% DU PIB MONDIAL DÉPEND DE LA NATURE ET DE SES SERVICES\*

Et, comme chacune, chacun, dans l'entreprise, a un lien émotionnel ou culturel avec la Nature, c'est une fabuleuse expérience collective à mettre en œuvre avec les acteurs de votre territoire.

Nous espérons pouvoir, au travers de ce cahier, vous engager parce qu'il est bien plus facile de protéger aujourd'hui que de restaurer demain.

**Dominique Royet**  
DGA Hyssop et experte Biodiversité

\*(Rapport Planète Vivante du WWF - 2022)



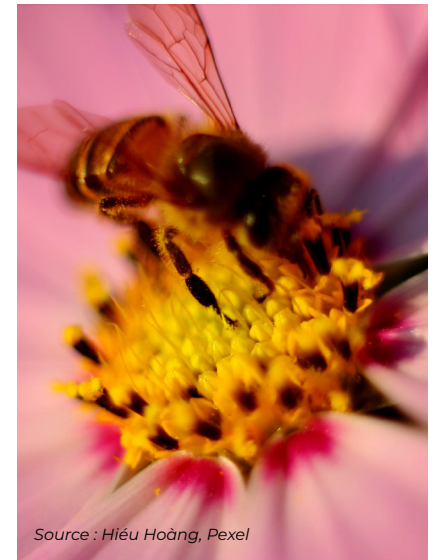
# Mais... que se passe-t-il ?

## CONTEXTE & PERSPECTIVES

« **La nature  
ne fait rien  
en vain.** »

**Aristote**

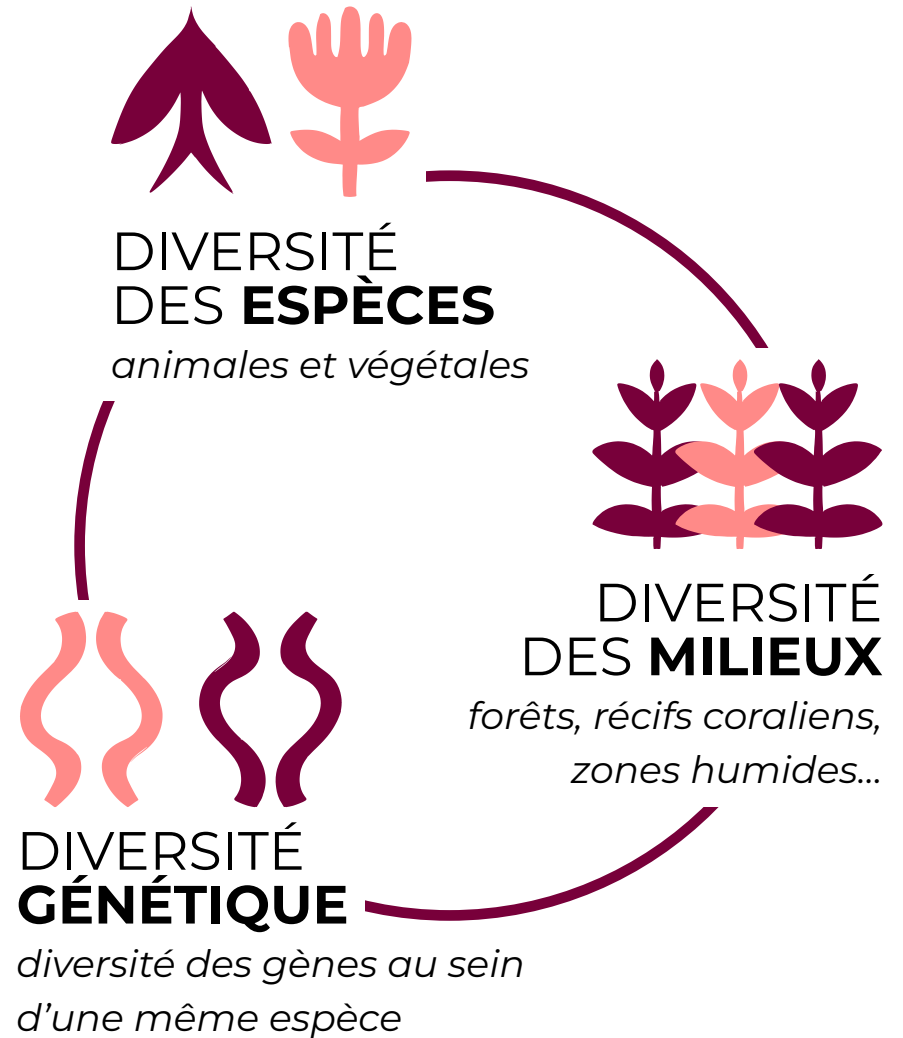
Ce super tweet d'Aristote nous rappelle que quelques décennies d'industrialisation nous ont tout simplement fait oublier la sagesse antique. Si bien que notre activité humaine a bousculé en un clin d'œil ce subtil et complexe équilibre de la Nature. **Petit état des lieux de la biodiversité aujourd'hui.**



Source : Hiếu Hoàng, Pexel

# La biodiversité : c'est quoi ?

La biodiversité désigne **l'ensemble des êtres vivants, les écosystèmes dans lesquels ils vivent, mais aussi les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.** Il existe ainsi 3 types de diversités qui chacune, nous rendent bien des services.



# Un vivier inestimable de vies, de ressources & de services

**Bienvenue dans le concept de  
services éco-systémiques !**

Ils désignent l'ensemble des contributions des écosystèmes au bien-être humain.

On en distingue 4 types.

## 01

### **APPROVISIONNEMENT**

Biens & ressources matériels directement ou indirectement utilisables par l'Homme

- Eau douce
- Ressources génétiques
- Produits pharmaceutiques biochimie
- Combustibles, bois, pétrole...
- Fibres

## 02

### **CULTURE**

Avantages non-matériels que l'humain tire des écosystèmes

- Tourisme
- Patrimoine / Identité culturelle
- Valeurs esthétique & spirituelle
- Inspiration (biomimétisme...)
- Divertissement
- Santé physique et mentale

## 03

### **RÉGULATION**

Avantages tirés de la modération des phénomènes naturels

- Régulation de la qualité de l'air et du climat, absorption du CO2
- Maintien de la qualité des sols modération de l'érosion
- Stockage du carbone
- Pollinisation des cultures
- Lutte contre les inondations et régulation du cycle de l'eau
- Maintien des chaînes alimentaires, lutte contre les épidémies

## 04

### **SOUTIEN**

Services qui permettent aux autres types de services d'exister

- Habitat d'espèces
- Photosynthèse
- Production primaire de matière organique
- Formation des sols

# “ Mais de rien : c'est bien naturel de s'entraider ! ”

**Si la biodiversité répond depuis des millénaires aux besoins essentiels des Humains (se nourrir, se loger, se vêtir), elle nous apporte bien d'autres services insoupçonnés que nous vous livrons ici comme ils sont présents dans la nature : en vrac.**

Une **petite pervenche de Madagascar** a permis de développer la majorité des traitements chimiothérapeutiques contre le cancer. Grâce au **saule**, nos maux de têtes sont vaincus avec une simple aspirine. L'OMS estime que 60% de la population mondiale a recours à des médicaments traditionnels qui reposent le plus souvent sur l'utilisation de plantes médicinales.



*Pervenche de Madagascar, source : Jose Raul, Pexel*

Grâce aux différents composés organiques piégés dans les **formations géologiques**, tel le pétrole, nous avons découvert

des sources d'énergie gigantesques à l'origine de l'industrialisation de notre civilisation.

Les **forêts** absorbent le CO<sub>2</sub> que nous émettons en quantité, comme les différents écosystèmes terrestres et nos océans. Ce sont ces mêmes écosystèmes qui régulent les nappes phréatiques et nous préservent des inondations.

Les **insectes pollinisateurs** nous permettent de féconder les végétaux qui sont en grande partie à la source de notre alimentation.

# Tout s'enchaîne (et parfois se déchaîne)

Le fonctionnement de ces écosystèmes est subtil et précis. Toute altération d'un maillon de cette chaîne de la vie peut avoir des conséquences catastrophiques pour la Nature et pour cette espèce si fragile qu'est l'Homme.

Prenons l'exemple de la mode **des plumes d'Ibis Sacré** sur les chapeaux des femmes à la Belle Epoque. Coquetterie qui a tout bonnement entraîné... une famine en Egypte. En effet, cet oiseau était le prédateur de petits reptiles dont l'alimentation était composée de batraciens. Devant la disparition de leurs prédateurs, les reptiles ont pullulé et détruit à leur tour la population des batraciens, laissant les sauterelles sans prédateur.

C'est ainsi que les insectes ont ravagé les cultures céréalières de la plaine du Nil\*.

La morale de cette histoire ? Les mammifères que nous sommes sont sortis du rôle que la nature nous avait initialement prévu pour se placer à côté, voire au-dessus si on en juge le rapport hiérarchique que nous nous sommes octroyé. En ponctionnant voire en pillant la nature, nous déséquilibrons les équilibres naturels complexes et perturbons leurs fonctionnalités.



*\*ex. Libris Thierry Kazazian « Il y aura l'âge des choses légères »*

*Ibis Sacré, source : Pexel*

## Quelques chiffres pour éclairer... Vos enjeux, vos lanternes, vos dîners mondains ou toute autre prise de parole sur le sujet.

**L'Empreinte écologique** mesure (en hectares) et compare ce que nous puisons dans la nature avec la capacité de la nature à se régénérer. En gros : nos consommations empêchent-elles la biodiversité de se régénérer ? Puisse-t-on trop dans ses ressources, au point de mettre en danger ses productions futures ? Et bien sans surprise : la réponse est oui.

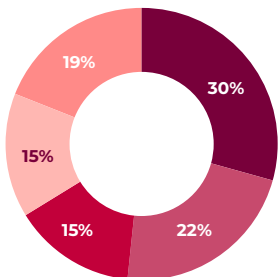
**1,6 Ha** ➔ Ce que l'on devrait puiser (par an et par habitant) pour respecter le rythme naturel de régénération.

**4,5 Ha** ➔ Ce que puise un Français chaque année.

**2,9 fois trop** ➔ Pour simplifier, on utilise comme unité les planètes : il faudrait environ **2,9 planètes** pour soutenir le mode de vie français. Et les autres pays ?



<b>USA : 5,1</b>	<b>FRANCE : 2.9</b>
<b>AUSTRALIE : 4,5</b>	<b>ITALIE : 2.7</b>
<b>RUSSIE : 3.4</b>	<b>PORTUGAL : 2.9</b>
<b>ALLEMAGNE : 3</b>	<b>ESPAGNE : 2.8</b>
<b>SUISSE : 2.7</b>	<b>CHINE : 2.4</b>
<b>JAPON : 2.9</b>	<b>BRÉSIL : 2.4</b>
<b>ROYAUME-UNI : 2.6</b>	<b>INDE : 0.8</b>



Empreinte écologique humaine par activité

- ALIMENTATION
- LOGEMENT
- MOBILITÉ
- MARCHANDISE
- SERVICES

(Source : Rapport Planète Vivante du WWF - 2022).

# 1.000.000

d'espèces animales et végétales sont menacées de disparition dans le monde sur les 2 M<sup>e</sup> répertoriées à ce jour (source : IPBES) et entre **150.000 et 260.000 auraient déjà disparu** (source : Biological Reviews)

# 75%

de la surface terrestre est altérée de manière significative, 66% des océans subissent des modifications de plus en plus importantes (températures, pH, salinité, oxygénation, écosystèmes...) et plus de 85% de la surface des zones humides ont disparu. (source : ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)

# 90%

des stocks de poissons commerciaux sont surexploités, épuisés ou en voie de l'être (source : FAO)

# 35%

des espèces de pollinisateurs servant à l'alimentation humaine (fruits et légumes, légumineuses, oléagineux...) ont disparu en France. (source : ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)

## Prioriser le climat ou la biodiversité ? En fait, on n'a plus le choix : la biodiversité pour le climat

Depuis de nombreuses années, les entreprises concentrent leurs actions à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> : continuez ! Mais n'oublions pas la biodiversité, qui est un enjeu tout aussi important et urgent. D'autant que **restaurer la biodiversité a TOUJOURS des effets positifs sur le climat** grâce à la capacité des écosystèmes à absorber le CO<sub>2</sub>. Ce qui n'est pas toujours le cas des actions climat : on citera par exemple la plantation d'espèces d'arbres qui sont inadaptés aux milieux de destination, comme par exemple l'eucalyptus en Afrique, arbre à croissance rapide qui assèche les sols bien plus qu'il n'absorbe le CO<sub>2</sub>.

En juin 2021, pour la première fois les experts de l'ONU sur la biodiversité (IPBES) et le climat (GIEC) se sont réunis pour souligner, dans leur rapport, le fait qu'aucun des 2 enjeux ne sera résolu avec succès s'ils ne sont pas abordés ensemble. **« Pendant longtemps, nous avons envisagé le climat et la biodiversité comme deux choses différentes (...) Les deux sont pourtant intimement liés »** Pamela McElwee de l'Université Rutgers (États-Unis), professeur en écologie humaine, membre du groupe d'experts.

# La clé de tout : les 5 facteurs d'érosion

**Retenons une chose : nos activités d'entreprise ont un impact direct sur la biodiversité** (oui : même celles qui ne font que du service). Il s'agit donc de réduire les impacts pour que la biodiversité se régénère (voir p.16 le concept d'empreinte écologique). Pour prioriser & guider vos actions, l'IPBES (entité internationale officielle) a identifié 5 facteurs majeurs qui sont à l'origine de l'érosion de la biodiversité, sur lesquels nous devons agir.

**Le taux d'extinction des espèces est aujourd'hui 100 à 1 000 fois plus élevé que le taux naturel en raison de l'activité humaine.**

*Source : UICN*

**L'IPBES** (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) est une organisation internationale qui évalue l'état de la biodiversité et des services écosystémiques, tout comme le GIEC le fait pour le changement climatique.

[www.ipbes.net](http://www.ipbes.net)



01

## Le changement d'usage des terres et des mers

On parle de conversion d'habitats naturels en terres agricoles, en zones urbaines ou industrielles, en infrastructures humaines qui réduisent la disponibilité d'espaces de vie pour les espèces sauvages.  
#Déforestation #UrbanisationCroissante #ConstructionBarrages...

→ Exemple : construire une usine ou défricher une zone pour cultiver de manière intensive a un impact plus ou moins important selon les terrains utilisés et la biodiversité qu'ils accueillent.



02

## L'exploitation des ressources

Intensive, voire abusive, celle qui n'est pas contrôlée et qui épuise les écosystèmes et compromet leur capacité à se régénérer. #Surpêche #SurChasse #Déforestation #ExploitationMinière #Surexploitation (sols, matières premières végétales ou animales)

→ Exemple : plantes pour la cosmétique et la pharmacie, métaux rares pour nos appareils électroniques et nos batteries, cultures pour notre alimentation... Faune & flore ont un rôle précis dans l'équilibre naturel global. En les prélevant pour produire nos biens, on compromet cet équilibre, voire parfois leur capacité à se régénérer si on le fait sans se préoccuper de la durabilité de cette ressource.

## 03 Le changement climatique



Il entraîne des modifications de l'habitat, des perturbations des cycles naturels et des événements climatiques extrêmes qui peuvent mettre en péril de nombreuses espèces à commencer par l'espèce humaine (difficultés d'adaptation aux températures, dérèglement des chaînes alimentaires, destructions liées aux événements extrêmes...). Voilà pourquoi il faut mener de front l'engagement Climat & Biodiversité !

→ Exemple : Le dérèglement climatique lié à notre activité de transport, de fabrication, de distribution des produits est un des premiers facteurs de destruction de la biodiversité.

14 % des impacts sur la biodiversité



04

## Les pollutions

De l'air, de l'eau, des sols, mais aussi sonore ou lumineuse... Tout cela peut affecter directement les espèces, leurs habitats, les écosystèmes.

→ Exemple : les engrais et pesticides agricoles polluent gravement les terres et l'eau, nuisent à la richesse des sols et donc aux rendements agricoles eux-mêmes. Les déchets plastiques, ingérés par la faune, impactent toute notre chaîne alimentaire : nous mangerions en moyenne 5 gr. de plastique par semaine, soit l'équivalent d'une carte de crédit. Les pollutions lumineuses accélèrent la disparition des insectes.

14 % des impacts sur la biodiversité



05

## Les espèces exotiques envahissantes

L'introduction d'espèces étrangères (+76% durant ces 35 dernières années) peut avoir des effets dévastateurs sur les espèces indigènes. Les espèces envahissantes les concurrencent pour les ressources, perturbent les chaînes alimentaires et les écosystèmes, et augmentent le risque d'extinction des espèces endémiques du territoire.

→ Exemple : Le ragondin, introduit en France pour sa fourrure depuis les États-Unis, n'a aucun prédateur naturel et dégrade les berges, favorise leur érosion, menace certaines espèces végétales aquatiques, détruit les nids d'oiseaux aquatiques et véhicule des maladies comme la leptospirose.

11 % des impacts sur la biodiversité

# En règle & en vigueur

Petit tour d'horizon des principales lois, mesures ou ressources concernant la biodiversité, mais surtout sur lesquelles avoir un œil pour être en conformité et qui sait peut-être inspirer vos actions.

## → Loi AGECE (2020)

**C'EST QUOI :** loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire qui vise à sortir progressivement du plastique à usage unique, mieux informer les consommateurs (l'industrie textile doit par exemple indiquer la traçabilité géographique des différentes étapes de fabrication de ses produits), mettre fin au gaspillage (avec par exemple l'interdiction de détruire ses invendus non alimentaires), optimiser la fin de vie des produits.

**CONSEIL :** même si tous leurs points ne concernent pas directement votre activité, ils pointent des enjeux et des viviers d'actions à mener (en interne, en externe, auprès de vos fournisseurs).

## → Loi Climat & Résilience (2021)



**C'EST QUOI :** loi issue des travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat qui fixe, au-delà du climat, une nouvelle réglementation autour de 5 thématiques : consommation (par exemple avec la création d'une étiquette environnementale type « éco-score » intégrant l'impact sur la biodiversité), production & travail, déplacements, logement & artificialisation des sols, et alimentation. Elle étend par ailleurs les sanctions pénales de l'**atteinte** à l'environnement (code de l'environnement) au **risque** d'atteinte à l'environnement.

**CONSEIL :** idem que la loi AGECE.

## → Règlementation sur les allégations environnementales

**C'EST QUOI :** Les allégations environnementales relèvent désormais des pratiques commerciales trompeuses (code du commerce) et à ce titre, sont passible de lourdes conséquences en cas de manquements (emprisonnement, amende pouvant aller jusqu'à 1.5 m<sup>0</sup> d'euros).

**CONSEIL :** lisez le guide des allégations environnementales du Conseil National de la Consommation pour éviter le « greenwashing ».

[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/cnc/avis/2023/Allegations\\_envi-ronnementales/guide\\_2023.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cnc/avis/2023/Allegations_envi-ronnementales/guide_2023.pdf)

## → Normes sectorielles, politiques régionales & locales

**C'EST QUOI :** Chaque industrie & chaque région ont leurs propres enjeux. Voilà pourquoi des réglementations spécifiques sont mises en place et impactent vos développements, comme le fait par exemple la PAC (Politique Agricole Commune) pour les agriculteurs.

**CONSEIL :** renseignez-vous auprès de votre fédération et/ou des autorités territoriales.

## → La liste rouge de l'UICN



**C'EST QUOI :** l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation de milliers d'espèces & sous-espèces végétales et animales dans le monde et qui évalue leur risque d'extinction.

**CONSEIL :** checkez les espèces en danger et vérifiez que vos activités ne les impactent pas, tout au long de votre chaîne de valeur. <https://uicn.fr/liste-rouge-france/>

## → Les aires naturelles protégées en France

**C'EST QUOI :** des espaces protégés dans lesquels l'intégration d'une activité économique est soit réduite soit impossible. En voici quelques exemples : réseau Natura 2000 (européen), Parcs Nationaux (PN) et Parcs Naturels Régionaux (PNR), Réserves Naturelles (RN), Réserves Biologiques de l'ONF (Office national des forêts)...

**CONSEIL :** à vérifier pour tout projet de développement, et à méditer pour des projets d'aide à la restauration si une aire protégée est à proximité de votre lieu d'activité #ProjetLocal #TeamBuilding #Mécénat

# COP15 : un durcissement du cadre légal en cours

La **COP15 Biodiversité**, tenue en décembre 2022, a fixé 23 objectifs ambitieux mondiaux à horizon 2030 en faveur de la préservation de la biodiversité. L'un d'entre eux concerne spécifiquement les entreprises, en leur demandant de mesurer et rendre publics leurs risques, dépendances et impacts sur la biodiversité...

Les objectifs de la COP15 ont ensuite orienté la **SNB 2030** (Stratégie Nationale Biodiversité), feuille de route nationale qui vise à concrétiser l'engagement français en faveur de cet accord.

Et la SNB 2030 va à son tour orienter **les différents politiques publiques locales** qui vont la déployer au cœur des territoires.

Voilà comment la COP15 va durcir le cadre légal en matière de biodiversité.

## Et concrètement : ça veut dire quoi pour moi ?

### Les mesures phares de la COP15 (à horizon 2030)

- Placer **30 % des terres, eaux intérieures, littoraux et océans** de la planète **sous statut de protection**
- **Restaurer 30 % des écosystèmes** terrestres, marins et d'eau douce dégradés
- **Réduire de 50 %** les risques associés aux **pesticides**
- **Diviser par 2 le gaspillage**.
- **Atteindre 200 milliards par an** pour la préservation de la biodiversité

### Leur répercussion pour les entreprises

- Intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprise
- Rendre compte des impacts de l'entreprise sur la biodiversité et les réduire de 50 % d'ici 2030
- Les communiquer aux consommateurs et aux clients, via l'affichage environnemental
- Réguler l'information environnementale en matière de biodiversité et notamment encadrer les allégations environnementales dans la publicité
- Intégrer la biodiversité dans les reportings et les choix d'investissement
- Renforcer la transparence des entreprises dans le cadre de leur reporting extra-financier
- Accompagner les instances représentatives du personnel pour qu'elles participent à l'évolution de la stratégie et des activités de l'entreprise en faveur de la biodiversité.
- Intégrer la biodiversité dans les contrats de filières

# FOCUS CSRD : un reporting plus strict imposé en Europe

La **CSRD** (Corporate Sustainability Reporting Directive) encadre le reporting extra-financier à l'échelle européenne. Elle demande aux entreprises de rendre compte sur leurs indicateurs RSE, incluant un volet biodiversité qui impose de communiquer les impacts des entreprises en la matière mais aussi d'indiquer les actions réalisées ou prévues.

La CSRD ne concerne pas (encore) toutes les entreprises, mais va s'étendre selon un calendrier progressif qui débute en 2024.

### Les 5 normes de la CSRD concernant le volet environnemental :

- Le changement climatique (ESRS E1)
  - Les pollutions (ESRS E2)
  - L'eau et les ressources marines (ESRS E3)
  - La biodiversité et les écosystèmes (ESRS E4)
  - L'utilisation des ressources et l'économie circulaire (ESRS E5)
- À noter : la directive va évoluer au cours de l'année 2024 pour les entreprises de taille intermédiaire.

### CSRD : qui est concerné ?

#### Exercice 2024 (reporting 2025)

Entreprises déjà soumises à une obligation de reporting extra-financier (Déclaration de Performance Extra-Financière) :

- côtées de plus de 500 salariés
- réalisant 40 M€ de CA,
- ou 20 M€ de total du bilan
- non côtées de 500 salariés
- réalisant un CA supérieur à 100 M€

#### Exercice 2025 (reporting 2026)

Entreprises remplissant 2 des 3 critères suivants :

- 250 employés,
- 40 M€ de chiffre d'affaires,
- 20 M€ de total du bilan.

#### Exercice 2026 (reporting 2027)

PME cotées remplissant 2 des 3 critères suivants :

- 10 à 250 employés,
- 700 K€ à 40 M€ de chiffre d'affaires,
- 350 K€ à 20 M€ de total du bilan



# Bon, bon, bon... On commence par quoi ?

## MÉTHODOLOGIE & OUTILS

« **Plus nous  
préservons la  
diversité, plus  
nous sommes  
préparés aux  
défis à venir.** »

**Julia Marton-Lefèvre**  
Ecologue, ancienne Directrice  
générale IUCN

Si le climat mobilise les esprits (et les actions), la biodiversité, elle, est souvent laissée pour compte. Or, nous l'avons vu, préserver la biodiversité est au cœur des enjeux à la fois climatiques (capter du CO2) et économiques (services-éco-systémiques). Mais on vous l'accorde :

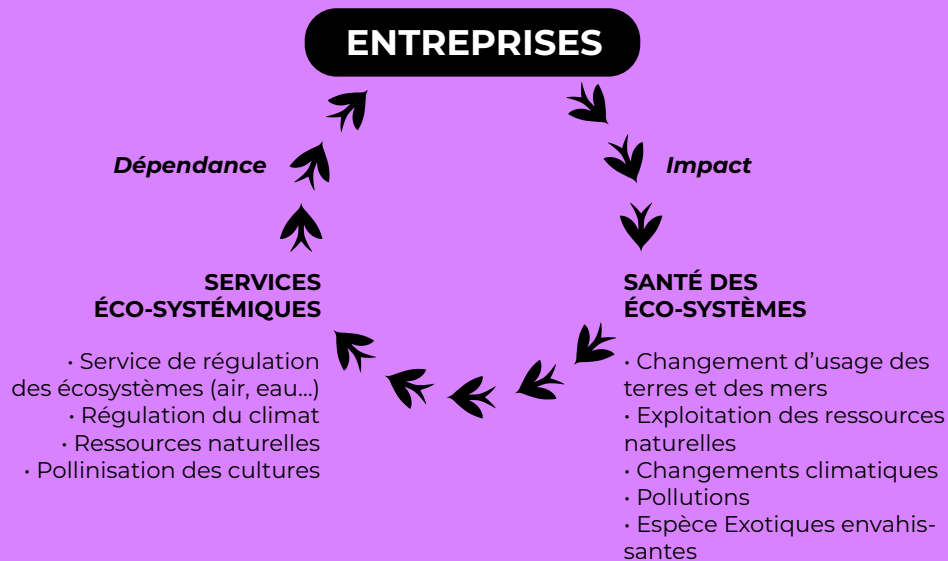
identifier ses impacts biodiversité et les réduire n'est pas si simple. C'est pourquoi nous partageons avec vous une méthodologie pragmatique et adaptable à tout type d'entreprises & secteurs. Faites-en bon usage !



Source : Aedrian, Pexel

# Entreprises : pourquoi préserver la biodiversité ? Pas seulement parce que ça fera joli sur votre site.

Mais tout simplement parce que les entreprises dépendent de la biodiversité (qu'elles contribuent pourtant à détruire).



## Une somme d'opportunités pour l'entreprise

- Valoriser l'image de l'entreprise et fidéliser les clients
- Innover et créer de la valeur : trouver de nouvelles solutions basées sur la Nature et pour anticiper les tensions sur la ressource
- Sécuriser le sourcing en matières premières, voire trouver de nouvelles matières plus résilientes
- Collaborer avec les acteurs de sa supply chain et fidéliser ses fournisseurs
- Obtenir un avantage compétitif et pénétrer de nouveaux marchés
- Rassurer les investisseurs
- Renforcer les échanges avec le territoire et entrer en partenariat avec les acteurs locaux
- Mobiliser les collaborateurs autour d'un sujet universellement fédérateur & ressourçant : la nature

## Une réduction non négligeable des risques

- Financiers : ne pas prendre en compte la biodiversité peut bloquer l'accès de l'entreprise aux financements et subventions mais également provoquer des dommages qui devront être remboursés
- D'exploitation : l'absence de prise en compte de la biodiversité peut conduire à des ruptures d'approvisionnement ou une augmentation des prix
- Juridiques : la réglementation concernant la protection de la biodiversité est dense, évolue vite et concerne tous les acteurs de la Société

# Méthodo ? Comme une rando : on y va pas à pas.

Monter une stratégie de réduction des impacts sur la biodiversité : dit comme ça, c'est vrai que cela semble être comme une montagne à gravir. Mais : **l'enjeu est clef pour votre entreprise et pour la planète.** N'hésitez pas à vous faire accompagner dans ce sens : comme dans la nature, les éco-systèmes se fortifient les uns les autres ;-)

## ÉTAPE 1 : DIAGNOSTIC

### 1 • Vos dépendances

Il s'agit en tout premier lieu d'identifier ce que la biodiversité apporte de vital dans votre activité, sur l'ensemble de votre chaîne de valeur et selon les 4 types de biodiversités : services d'approvisionnement, de régulation, culturels et de soutien.

Exemple : cartographie des dépendances dans la chaîne textile P32.

### 2 • Vos impacts

En quoi votre activité (sur toute sa chaîne de valeur) impacte la biodiversité ? Réfléchissez aux conséquences de votre activité sur les 5 facteurs d'érosion de la biodiversité : les changements d'usage des terres et de la mer, la surexploitation des ressources biologiques, le changement climatique, les pollutions, les espèces exotiques envahissantes (anti-sèche : P.20).

### 3 • Vos contributions positives

Vous avez peut-être déjà fait des choix qui réduisent votre impact sur la biodiversité (comme par exemple choisir du papier FSC). Mais différenciez bien les actions de réduction des impacts négatifs de celles qui ont des impacts positifs : pouvez-vous faire pivoter l'un vers l'autre ?  
Ex. Une entreprise qui récupère des filets de pêche dans la mer pour en faire la matière première de ses produits a un impact positif sur la biodiversité en empêchant la pollution de la faune marine versus celle qui utilise du plastique.

### 4 • Les attentes et risques

Cartographier les attentes qu'ont vos collaborateurs, fournisseurs, clients, les associations... concernant la prise en compte par votre entreprise de la biodiversité. Mettez-les en perspective par rapport aux risques que vous avez sur ce sujet (sourcing, développement, accès au financement...). C'est ce qu'on appelle la « double matérialité » (anti-sèche : P.35).

## ÉTAPE 2 : PLAN D'ACTION

### 5 • Les enjeux prioritaires

Soyons réalistes (et indulgents avec soi-même) : tous les enjeux ne peuvent être adressés en même temps. Il s'agit ici de prioriser les actions & enjeux identifiés dans les phases précédentes selon vos impacts, les attentes de vos parties prenantes, vos risques et vos ressources (temps et budget).

### 6 • Votre plan d'action

Formalisez votre plan en feuille de route : réaliste, mesurée, avec des dates butoirs et des équipes dédiées. Aidez-vous de nos 50 actions page 3.

### 7 • L'engagement interne

Vous aurez beau avoir les plus beaux objectifs, ils ne sont rien sans le soutien de l'interne. Partagez, impliquez, sensibilisez l'ensemble des équipes sur les sujets identifiés, impliquez les parties prenantes et la Direction, formez les opérationnels directement concernés... Bref : montez une véritable armée biodiversité !

### 8 • Le suivi

Organisez la vie du projet, en n'oubliant pas de mettre en place des outils de mesure (très utile pour évaluer vos progrès, et communiquer dessus).



# Les 10 facteurs clés de succès

## 01

➔ **Connaître la réglementation** (nationale et locale) et vérifier qu'elle est respectée

## 02

➔ **Collaborer avec des experts** si vous n'avez pas les compétences en interne notamment pour évaluer votre impact et dessiner votre plan d'actions

## 03

➔ **Mettre en place des cahiers des charges fournisseurs** intégrant des sujets biodiversité en fonction de leurs impacts

## 04

➔ **Monter des partenariats locaux :** pouvoir agir sur les sujets biodiversité de votre territoire

## 05

➔ **Acheter responsable :** privilégier les labels qui garantissent des produits/services moins impactants

## 06

➔ Proposer à vos clients **de participer à des actions** en faveur de la biodiversité en échange d'avantages commerciaux

## 07

➔ **Intégrer dans les critères d'évaluation des managers** des objectifs sur la protection de la biodiversité

## 08

➔ **Financer** des projets de restauration de la biodiversité (partenariats avec des associations)

## 09

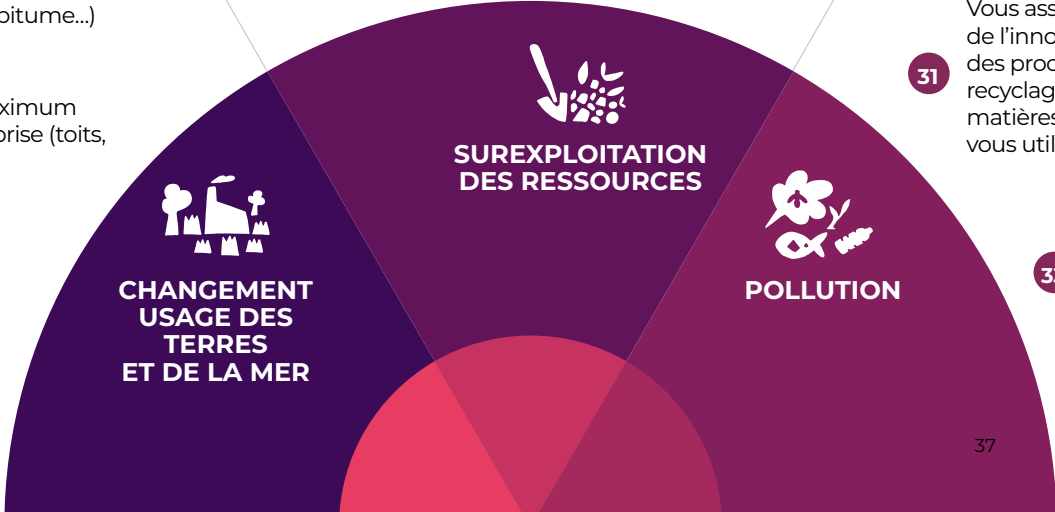
➔ **Sensibiliser et former** les collaborateurs, mettre en place avec eux le plan d'actions et les indicateurs de suivi

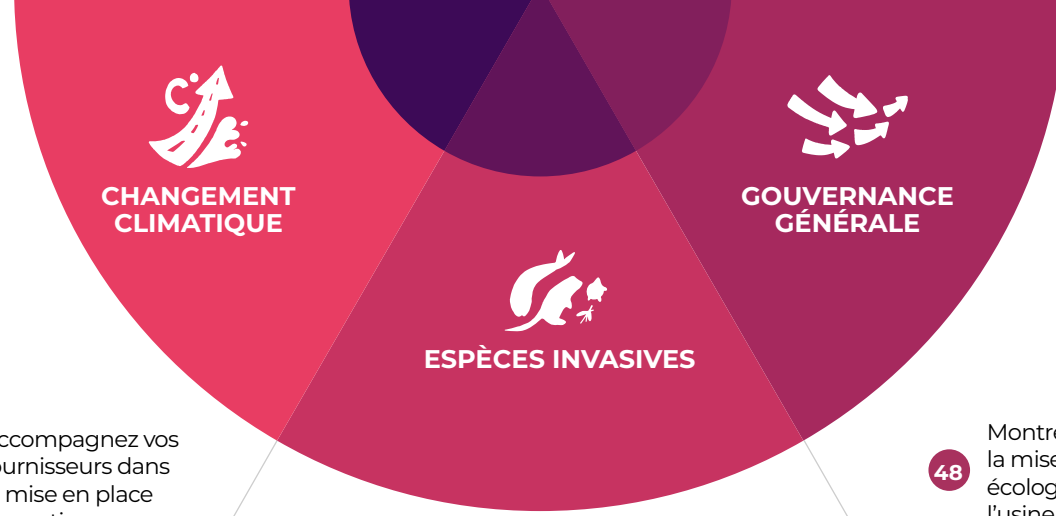
## 10

➔ **Communiquer** de manière transparente sur les actions entreprises en faveur de la biodiversité, y compris les résultats, les objectifs et les progrès réalisés (mais gare au greenwashing : consultez pour cela le guide des allégations environnementales dont nous parlons P.22)

# 50 actions pour la biodiversité

- 01 Réduire voire supprimer l'usage de matières premières issues de la déforestation
- 02 Réduire voire supprimer l'usage de matières premières issues de l'agriculture ou de la pêche intensive
- 03 Privilégier le bois au ciment
- 04 Réhabiliter d'anciens bâtiments plutôt que d'en construire de nouveaux
- 05 Favoriser les extensions de bâtiments verticales plutôt que la construction horizontale
- 06 Privilégier la mixité d'usages des espaces de vie (salle de réunion-restauration-sport) avec d'autres entreprises afin d'optimiser l'emprise au sol
- 07 Limiter au maximum l'imperméabilisation des sols (bitume...)
- 08 Utiliser les surfaces déjà imperméabilisées pour les panneaux photovoltaïques
- 09 Végétaliser au maximum les sites de l'entreprise (toits, abords...)
- 10 Mettre en place des corridors écologiques
- 11 Faire participer les collaborateurs qui le souhaitent à la végétalisation des sites (jardin partagé...)
- 12 Obtenir la traçabilité de vos matières premières et identifier les risques pour la biodiversité
- 13 Mettre en place un cahier des charges et une évaluation régulière des fournisseurs sur la façon dont ils protègent et renouvellent les ressources
- 14 Choisir le plus possible des matières premières certifiées (UEBT, BIO, FSC, Ecocert...)
- 15 Accompagner vos fournisseurs sur la mise en place de pratiques plus vertueuses (filières certifiées...)
- 16 S'assurer de la valeur ajoutée au producteur initial pour qu'il ait les moyens de produire « durable »
- 17 Privilégier matières recyclées et matériels reconditionnés et réparables
- 18 Optimiser le processus de fabrication pour limiter la consommation d'eau et la perte de matière (circuits fermés si possible)
- 19 Réutiliser les déchets de production
- 20 Limiter les packagings à tous les stades de la chaîne de valeur
- 21 Réfléchir vos produits le plus récupérables, ré-employables, réparables possible
- 22 Diffuser les informations nécessaires aux consommateurs finaux pour qu'ils adoptent de bonnes pratiques d'utilisation ou de fin de vie
- 23 Être attentif à faire du « réellement » recyclable dans des conditions normales d'utilisation
- 24 Donner un avantage commercial au consommateur final pour la récupération des produits
- 25 Proposer à vos collaborateurs une restauration bio, locale et de saison
- 26 Instaurer le tri des déchets et une collecte efficace sur tous vos sites (papier, carton, verre, plastique, mégots, compost...)
- 27 Imposer à vos fournisseurs des contraintes strictes en matière d'extraction des matières, traitement de l'eau, recyclage des déchets... toute pratique polluante.
- 28 Choisir des matières premières issues de l'agriculture biologique ou l'agro-écologie
- 29 Réduire au maximum produits chimiques et issus de la pétrochimie dans vos processus de fabrication
- 30 Eviter de faire des produits biodégradables lorsqu'il est probable qu'ils ne se retrouveront jamais dans des conditions de dégradabilité
- 31 Vous assurer de l'innocuité des processus de recyclage des matières que vous utilisez
- 32 Remplacer dans vos emballages le plastique par le papier ou autre matériau non toxique
- 33 Bannir intrants et pesticides pour l'entretien des espaces verts de vos sites
- 34 Proscrire l'éclairage la nuit sur tous vos sites si personne n'y travaille





**35** Sourcer des matières premières issues de cultures qui absorbent le carbone : agro-foresterie, agro-écologie

**36** Réduire la consommation d'énergie dans le process de fabrication

**37** Mettre en place des équipements/ machines à basse consommation

**38** Accompagnez vos fournisseurs dans la mise en place de pratiques moins émettrices de CO2

**39** Monitorer votre consommation d'énergie et communiquer en interne sur les baisses ou hausses

**40** Choisir un fournisseur d'énergie renouvelable

**41** Installer des panneaux photo-voltaïques

**42** Mettre en place la « reverse logistique »

**46** Mettre en place les protocoles nécessaires dans votre chaîne logistique (ex. traitement des eaux de ballasts) pour éviter l'importation d'espèces invasives

**43** Bannir l'avion pour le transport des produits

**44** Travailler avec vos transporteurs pour favoriser les transports « propres »

**Réduire les impacts biodiversité sur la chaîne de valeur de l'entreprise peut être simple et efficace pourvu qu'elle connaisse les actions pertinentes à mettre en place.**

**ESPÈCES INVASIVES**

**45** Collaborer avec une association locale pour déterminer le type d'espèces présentes sur votre site, les espèces invasives et endémiques de votre Région

**47** Ne planter que des espèces indigènes dans les espaces verts de vos sites et en informer visiteurs et collaborateurs

**48** Montrer l'exemple à tous avec la mise en place des gestes écologiques au bureau ou dans l'usine

**49** Eco-concevez vos produits pour limiter leur impact carbone et biodiversité

**50** Sensibiliser et former vos équipes

**C'est pour vous aider que nous avons cartographié ces 50 actions selon les différentes pressions exercées.**

# Les outils au service de la biodiversité

**24 outils pour la biodiversité ont été recensés par le WWF.**

Cependant, l'expérience nous montre que la biodiversité de par sa complexité, est beaucoup plus difficile à intégrer dans un cadre précis que le climat.

Nous parlons là du Vivant et c'est donc en expérimentant, en testant, en s'appuyant sur les résultats obtenus pour avancer de nouvelles solutions que les entreprises peuvent réduire 70% de leurs enjeux.

Ensuite, pour aller plus loin, elles ont intérêt à mesurer plus précisément et entrer dans des logiques de comptabilité du vivant.

## Mais si on devait n'en retenir que 5 ?

## 1 POUR MESURER :

### **Global Biodiversity Score**

C'est l'outil de mesure d'impact développé par CDC Biodiversité (Caisse des Dépôts) en collaboration avec les entreprises. Il permet de quantifier leurs impacts sur la biodiversité sur la période évaluée puis, en fonction des résultats, de fixer des objectifs adaptés et efficaces de réduction d'impact. Une fois ces cibles établies, le GBS permet de suivre les progrès achevés en ce sens ; par exemple en mesurant de nouveau l'empreinte biodiversité de l'entreprise après la mise en place d'actions concrètes. *CDC Biodiversité est une entreprise privée dont l'activité est entièrement dédiée à la conception et la mise en place d'actions concrètes de restauration et préservation de la biodiversité, et à leur gestion pérenne.* [www.cdc-biodiversite.fr](http://www.cdc-biodiversite.fr)

nées de l'IPBES (voir P.18) et peut accompagner les entreprises dans l'identification de leurs enjeux mais demande pour cela de collecter un grand nombre de données très précises liées à la traçabilité des produits en amont. Cet outil s'adresse donc plutôt aux grandes entreprises. [www.sciencebasedtargets.org](http://www.sciencebasedtargets.org)

### • **Entreprises engagées pour la nature (ofb)**

L'office Français de la Biodiversité a mis en place le programme « Entreprises engagées pour la nature ». Il a pour ambition d'engager les entreprises en faveur de la biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions d'entreprises. Il s'adresse aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, initiées ou débutantes en matière de biodiversité et qui veulent s'engager concrètement.

L'entreprise dépose un plan d'actions auprès de l'OFB et devient ainsi une « Entreprise engagée pour la Nature ». 2 ans après, elle rend compte de l'avancement de son plan d'action qui est alors évalué par l'OFB\* et fait l'objet d'une notation et surtout de recommandations pour aller plus loin. Les entreprises qui participent à ce programme bénéficient des différentes formations et sensibilisations proposées par L'OFB. 220 entreprises (de 5 à 5 000 salariés) sont aujourd'hui membres du programme et l'objectif est d'avoir 5000 entreprises d'ici 2030.

\*Hyssop est mandaté avec la Société ACTéon pour faire l'évaluation de ces plans d'actions.

## 2 POUR FIXER LE CAP :

### • **SBTN**

Comme l'initiative SBTi (Science-based Targets Initiative) pour le climat, la méthodologie SBTN permet aux entreprises de définir une trajectoire pour réduire leurs impacts sur la nature, via la fixation d'objectifs qui se veulent fondés sur la science. La méthodologie de SBTi commence par l'identification des enjeux de l'entreprise pour pouvoir mettre en place un plan d'action avec des objectifs et des indicateurs de mesure précis. SBTi a fondé son outil sur les don-

## • Les certifications

Convoyer avec un organisme de certification permet de s'engager dans une spirale d'amélioration continue, de créer une dynamique interne fédératrice, de guider ses réflexions stratégiques et ses actions au plus près de ses réalités, et in fine d'afficher de façon officielle et mesurée son engagement auprès de ses publics. Mais l'investissement est-il cohérent avec vos enjeux ? Est-ce un réel atout différenciant ? C'est à vous de juger (mais on peut vous y aider). Si jamais vous décidiez de certifier votre engagement voici 3 labels que nous avons étudiés pour leur sérieux et leur démarche d'amélioration continue.



**BIODIVERSITY  
PROGRESS**



## POUR TRACER :

### • La blockchain

Toute traçabilité est bonne à prendre en termes de biodiversité et plus elle est accessible, plus elle permet d'avoir des garanties sur les différents acteurs de la chaîne de la valeur ajoutée du produit. Dans ce cadre, s'est créée l'association BLOCKCHAIN For GOOD dont l'objectif est de mettre la blockchain au service de l'impact positif.

L'objectif de l'association est de : collecter des données à propos de projets à impact construits sur des blockchains, cartographier et analyser ces projets par domaine d'activité, partager, échanger, débattre, créer des ponts entre l'écosystème des blockchains et les acteurs d'un développement dit durable.



C'est ainsi par exemple que l'on peut connaître l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur ajoutée d'un paquet de café, depuis le petit producteur qui entre les données sur son smartphone jusqu'au distributeur. Le consommateur, quant à lui, à l'aide d'un QR code peut connaître l'histoire du café et des différents intervenants. Comme chaque acteur est autonome pour entrer ses données, la transparence est garantie puisqu'aucun registre écrit ne peut être modifié à l'initiative d'un acteur de la chaîne (ce qui peut-être parfois le cas...)

<https://blockchainforgood.fr/>

## POUR SOUTENIR :

### • 1% POUR LA PLANÈTE

Lancé en 2002 aux Etats-Unis par Yvon Chouinard, fondateur et propriétaire de Patagonia, pour créer un réseau capable de rassembler les entreprises philanthropes, avec un label facilement reconnaissable et au message simple. Ce mouvement mondial est porté par des entreprises qui ont décidé de donner 1% de leur chiffre d'affaires à des associations de préservation de l'environnement. Le 1% connecte en effet mécènes et entreprises

avec les associations porteuses de projets. Comme Hyssop et tant d'autres (6000 membres dans près de 91 pays), rejoignez un mouvement à impact : depuis la création, plus de 350 millions de dollars ont été consacrés à des associations environnementales.



## POUR COMPTABILISER :

### • C.A.R.E. (Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement)

Développé par AgroParisTech et promu par le WWF, ce modèle de comptabilité intégrée consiste à étendre le principe fondamental de conservation du capital financier aux capitaux naturels et humains. Ce principe, appliqué de longue date en comptabilité conventionnelle, permet de s'assurer que le capital financier est maintenu avant de pouvoir calculer le profit. Dans une perspective de soutenabilité forte, C.A.R.E. propose d'étendre ce principe à l'ensemble des capitaux pour permettre le maintien des capitaux financiers mais aussi naturels et

humains de l'organisation. Il s'agit donc, par exemple, de comptabiliser et d'intégrer dans la comptabilité de l'entreprise une « dette » envers la nature lorsque des capitaux naturels sont utilisés. Son objectif ? Réinterroger le concept de résultat, et rendre compte des profits réels et durables obtenus après la remise en état de l'ensemble des capitaux - financiers, naturels et humains - dégradés par l'activité.



# Source d'inspiration & d'action

## TÉMOIGNAGES & PARTAGES

**« Les entreprises qui ne prendront pas en compte leur impact en termes de biodiversité disparaîtront. »**

**Arnaud Greth**  
Président Association Noé

Réduire ses impacts biodiversité au sein de sa chaîne de valeur est bien entendu le plus important pour la durabilité du modèle économique. C'est ce dont témoigne la Maison Guerlain dans les pages suivantes. Mais il existe d'autres moyens de garantir la richesse de notre planète, telle la restauration effectuée par des associations dédiées à la cause et financées par des entreprises. Feuilletez, chacun.e en parle à sa façon à commencer

par Isabelle Delannoy, créatrice du concept d'économie symbiotique, capable de faire vivre en harmonie les êtres humains et les écosystèmes.



## Guerlain

**Cécile Lochard**  
Directrice Développement Durable Guerlain



## UEBT

**Rik Kutsch Lojenga**  
Executive Director  
UEBT (Union for Ethical  
BioTrade)

gement fort que de faire évoluer ses process d'approvisionnement vers un modèle plus équitable. À ce titre, ce mot de « partenaire » est très juste : toutes les entreprises que nous accompagnons sont engagées dans un plan d'amélioration ; c'est un contrat que nous passons avec elles et nous les y accompagnons. Toutes ne sont pas excellentes, mais toutes travaillent pour le devenir. Et ce n'est pas toujours facile : nous sommes bien placés pour le savoir. On ne peut que féliciter ce genre d'initiatives.

# Sans biodiversité, Guerlain ne serait plus Guerlain. Sa protection est au cœur de notre activité.

**Protéger la biodiversité passe par les pratiques respectueuses de ceux qui en vivent. Mais pour s'en assurer, les entreprises qui plantent, collectent ou achètent les ingrédients issus de la biodiversité doivent être elles-mêmes respectueuses de l'environnement et des populations locales. C'est un enjeu prioritaire pour une entreprise comme Guerlain qui puise les matières premières de ses produits dans la Nature. C'est ce que l'UEBT appelle "sourcing with respect". L'ONG UEBT a mis en place un label qui certifie que les pratiques des entreprises répondent aux critères de « sourcing with respect ». De la même manière que le label « Fairtrade », il permet de garantir les meil-**

**leurs pratiques aux différentes étapes de la chaîne de la valeur ajoutée. Un engagement fort, que l'on éclaire avec cette interview croisée de Rik KUTSCH LOJENGA et Cécile LOCHARD.**

**Hyssop** : En quoi consiste votre partenariat avec l'UEBT ?

**CL** : Il s'agit de certifier durablement 50 de nos filières d'ici 2026. Mais le chemin que l'on suit avec l'UEBT va bien au-delà de cette finalité. C'est un véritable engagement qui transforme notre façon de travailler et d'envisager nos relations avec nos fournisseurs.

**RKL** : Oui, c'est vrai. C'est un enga-

**Hyssop** : Vous êtes parmi les premières Maison de luxe à vous engager : pourquoi ?

**CL** : Notre volonté d'accélérer notre engagement est née il y a 3 ans, alors que le Groupe LVMH menait une réflexion globale sur le sujet pour la branche Cosmétique & Parfum. Chez Guerlain, nous avons toujours été très engagés auprès de nos fournisseurs et portions déjà beaucoup de projets. Mais l'ensemble restait très empirique. Nous souhaitions tout à la fois prouver avec plus de robustesse notre démarche, et prendre du recul pour savoir adresser de façon pertinente et adaptée les enjeux de chacune des filières, avec leur contexte, leurs productions et leurs enjeux spécifiques. Avec son approche transversale, à la fois environnementale, sociale et économique, l'UEBT nous paraissait être

le partenaire idéal pour aller plus loin, et certifier notre démarche de progrès.

**RKL** : Une certification qui n'est pas un sésame, mais le fruit d'efforts collectifs de la part de Guerlain et de l'UEBT, menés de façon intense lors de la phase de diagnostic, nécessaire à tout lancement de projet. Sans diagnostic, pas de certification possible.

**CL** : Il faut savoir que, pour devenir membre UEBT, un diagnostic très précis est mené sur l'ensemble des pratiques d'achats. Cette première phase implique toutes les fonctions, de la logistique aux directions Marketing. C'est un moment extrêmement structurant car il force à inspecter ses process pour en dégager un premier état des lieux, accompagné de recommandations d'amélioration de la

part de l'UEBT. Et cet engagement dont parlait Rik commence dès ce moment-là, bien avant la mise en place de plan d'actions.

**RKL** : C'est vrai, ce diagnostic est fondamental, car ce qu'il est important de retenir, c'est que nous envisageons ce projet davantage comme une démarche de progrès continus que comme une certification. Tout le monde est bienvenu : l'important est de s'engager à progresser. Et cet engagement fait souvent boule de neige, nous l'avons souvent remarqué. Quand

gnostic, un interlocuteur Guerlain accompagne l'UEBT sur place pour s'immerger concrètement dans le projet. Se confronter aux réalités terrain, parler aux fournisseurs locaux, permet de se rendre compte et de prendre des décisions plus éclairées : nous ne sommes plus simplement acheteurs, mais sommes engagés dans une relation qui dépasse le simple échange marchand.

## Nous ne sommes plus simplement acheteurs, mais sommes engagés dans une relation qui dépasse le simple échange marchand.

une marque entame un dialogue pour comprendre les difficultés des fournisseurs locaux et trouver ensemble les solutions adaptées, cela crée un autre type de relation, et fédère autour d'un projet commun. C'est aux marques d'être leader, de donner l'impulsion et d'embarquer leur éco-système de fournisseurs dans une démarche plus vertueuse. Et je pense que Guerlain joue ce rôle.

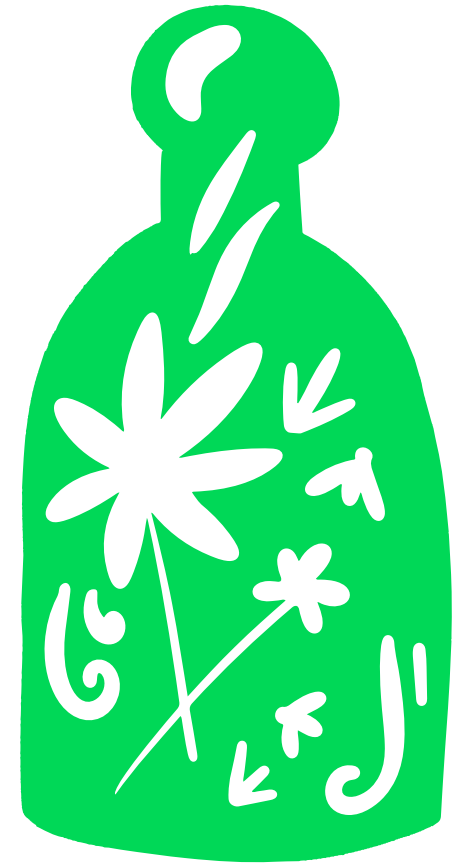
**CL** : J'ajouterais qu'en interne, ce dialogue que l'on consolide a permis de faire bouger les perceptions. Durant la phase de dia-

**RKL** : Il est très rare que les entreprises fassent participer l'interne sur place, parfois très loin de la France, durant la phase de diagnostic. Le fait que Guerlain le fasse systématiquement nous montre qu'ils sont prêts à aller loin (au sens propre et figuré !) pour mener ce projet de façon exemplaire.

**Hyssop** : Alors justement : comment cela se passe, concrètement ?

**RKL** : Durant la phase de diagnostic des 50 filières, des premières recommandations sont émises au fur et à mesure. Fin 2023, les 50 filières iconiques auront été vérifiées et cela donnera lieu à des plans d'actions prioritaires, différents selon les spécificités des filières et l'importance des ingrédients. Notre objectif est de certifier 100% des 50 filières à horizon 2026. Mais ce qui est important, au-delà de la certification, c'est que Guerlain met en place un process avec l'ensemble de ses fournisseurs pour les éduquer, les accompagner, les pousser à toujours progresser... Toujours ce processus d'amélioration continue.

**CL** : Pour cela, nous sommes organisés en « RoadMap » Filière Durable dans lesquelles l'ensemble des directions est impliqué : notre PDG, les différentes directions marketing, le pôle développement durable, les Achats, le pôle innovation durable qui pourra intégrer ces enjeux dès la conception de nos produits... C'est ainsi que ce process dont parle Rik pourra être imaginé, de façon équilibrée...



## Nous nous devons d'être transparents sur notre traçabilité.

**Hyssop** : 50 filières c'est ambitieux. Comment menez-vous tout cela de front ?

**RKL** : Une initiative d'une telle envergure est assez exceptionnelle, car cela prend du temps, demande beaucoup d'efforts, d'analyse, de remise en question. Mais Guerlain, qui a déjà fait beaucoup sur ces

sujets d'approvisionnement plus éthique, est de taille à relever ce challenge. L'enjeu aujourd'hui est, à mon sens, de prioriser et concentrer ses actions. Là où Guerlain a le plus d'influence, et aura le plus d'impact.

**CL** : Et encore une fois, 50 filières c'est effectivement très ambitieux : les enjeux sont nombreux. Mais c'est aussi notre responsabilité. Nous nous devons d'être transparents sur notre traçabilité. D'où l'intérêt de faire évoluer nos filières principales dans un premier temps.

**RKL** : Et rappelons que 50 filières sur un total de plus de 1000 ingrédients que Guerlain utilise, c'est beaucoup mais c'est aussi peu. L'intérêt c'est aussi l'exemple que Guerlain, pionnière sur le sujet, donne aux autres Maisons. Cela jouera sûrement un effet d'entraînement extrêmement bénéfique : car c'est en joignant les forces des différentes Maisons que le changement sera d'autant plus conséquent.

#### LES 7 PRINCIPES D'UNE NORME EXIGEANTE

L'UEBT a établi une norme de BioCommerce éthique en s'appuyant sur les principes de l'Initiative de BioCommerce de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Révisée régulièrement, cette norme sans compromis s'aligne sur les objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et les objectifs de développement durable des Nations Unies. Obtenir la norme UEBT oblige à respecter 7 principes incontournables :

01. La conservation de la biodiversité.
02. L'utilisation durable de la biodiversité.
03. Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de la biodiversité.
04. La durabilité socioéconomique (gestion en matière de production, finance et marché).
05. La conformité avec les lois nationales et internationales.
06. Le respect des droits des acteurs intervenant dans les activités de BioCommerce.
07. La clarté sur les régimes fonciers et sur le droit d'exploitation et d'accès aux ressources naturelles.

## Guerlain en quelques actions terrain

50

filières certifiées UEBT d'ici 2026

100%

papiers et cartons certifiés FSC d'ici 2026

2

sites de production (Orphin & Chartres) labellisés « OASIS NATURE »

15

partenariats et initiatives dédiés à l'abeille

100%

alcool bio dans le portefeuille parfum d'ici 2025

46%

des volumes d'alcool livrés sur le site de fabrication en alcool bio en 2023

1 Million €

dédiés au Guerlain For Bees Conservation Programme

Pour tout savoir sur *Au Nom de la Beauté*, l'engagement Développement Durable Guerlain : <https://www.guerlain.com>

**Guerlain veut soutenir la restauration des écosystèmes et continuer de sensibiliser le grand public aux enjeux de développement durable.**

La Maison Guerlain est mécène de la Vallée de la Millière, un havre de biodiversité créé et présidé par Yann Arthus-Bertrand, porteur d'un espoir fort : inspirer, encourager et aider la mise en place d'autres projets de renaturalisation sur le territoire français. Depuis son rachat en 2020 par le photographe, réalisateur et militant écologiste, ami de longue date de la Maison,

**Ce projet conçu autour de la préservation de la biodiversité, résolument tourné vers l'avenir et la transmission aux générations futures, incarne les valeurs qui nous inspirent et véhicule un puissant message d'espoir.**



# Guerlain soutient la Vallée de la Millière, havre de biodiversité en région parisienne

ce lieu classé « zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique » poursuit sa transformation en havre de biodiversité. Guerlain soutient ainsi la restauration des écosystèmes et continue de sensibiliser le grand public aux enjeux de développement durable. "Notre soutien à l'Association de la Vallée de la Millière offre une résonance particulière avec les actions de Guerlain en faveur du développement durable et notamment la préservation de la biodiversité au travers des pratiques d'agriculture régénératrice. Ce projet conçu autour de la préservation

de la biodiversité, résolument tourné vers l'avenir et la transmission aux générations futures, incarne les valeurs qui nous inspirent et véhicule un puissant message d'espoir. En tant que mécène, nous voulons l'aider à trouver le plus grand écho possible." déclare Cécile Lochar, Directrice du Développement Durable de Guerlain. L'association de la Vallée de la Millière coordonne les différents objectifs de développement du site de 30 hectares situé dans les Yvelines, en bordure de la forêt de Rambouillet. Elle a été entièrement pensée pour protéger les espèces

sauvages s'y trouvant, avec déjà plus de 350 d'entre elles recensées. La Vallée est ainsi destinée à devenir un terrain privilégié d'étude, d'observation et d'expérimentation pour les chercheurs cherchant à réduire l'impact humain sur les écosystèmes, notamment grâce à ses partenariats avec l'Université de Paris-Saclay et le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse. Elle a aussi pour vocation d'être un lieu ouvert à tous en proposant au grand public des formations aux enjeux écologiques liés au monde agricole et aux enjeux de protection de la biodiversité. Guerlain soutiendra également la mise en place d'un jardin pédagogique reposant sur les principes de l'agroforesterie et de la permaculture : le Jardin des Partages.

Ce dernier vise à réconcilier une production abondante et diversifiée avec une biodiversité luxuriante

et omniprésente, et ainsi à expérimenter, avec le support de Thierry Wasser, Maître Parfumeur Guerlain, des techniques d'agriculture régénératrice respectueuses du vivant. Elles seront ensuite partagées avec les producteurs de matières premières de la Maison afin d'étudier leur mise en œuvre à plus grande échelle et contribuer ainsi aux objectifs LIFE 360 du groupe LVMH.

## DO Green

Isabelle Delannoy



**En finir avec l'économie linéaire et extractive au profit d'une économie symbiotique, qui est globale et régénératrice : c'est ce que défend l'ingénieure en agriculture Isabelle Delannoy. Et chaque entreprise peut se l'approprier sur la base, dans un premier temps, d'expérimentations. Changer des modèles, oui, mais pas n'importe comment.**

d'autre part : ce serait une erreur car ces modèles régénératifs sont totalement complémentaires et entrent en synergie. Ensemble, ils produisent plus de choses que séparément.

**The Good** : Est-ce une autre manière de penser l'économie ?

**ID** : C'est surtout, pour une entreprise, la possibilité de penser ses modèles économiques autrement et de favoriser des modèles productifs qui permettent de régénérer les ressources. Par exemple, les modèles productifs liés au vivant comme l'agroécologie, l'agroforesterie ou l'urbanisme écologique installent des écosystèmes vivants pour produire : ils s'affranchissent à terme de devoir apporter de

indépendante à 78 % de l'inflation. Et en produisant en France pour le marché français, elle s'assure d'être rentable. Si elle commence à avoir de l'essaimage à l'étranger, elle produira là où ses scooters sont utilisés car c'est une question de rentabilité.

**The Good** : S'agit-il aussi de repenser le rôle de l'humain au cœur des entreprises ?

**Isabelle Delannoy** : Dans l'économie symbiotique, l'humain devient positif pour le vivant et pour la société. Une économie extractive se fait au dépend des écosystèmes vivants, sociaux. Une économie régénérative offre une autre vision de l'humain car l'activité humaine peut alors contribuer aux équi-

l'intègrent dans leur métier.

**Accepter d'expérimenter c'est se dire qu'il y a d'autres règles économiques possibles et que nous allons jouer avec ces règles-là.** A l'entreprise d'imaginer ce qu'elle deviendra quand elle pense production d'impact positif, plutôt que réduction d'impact négatif ; potentiel plutôt que résolution des problèmes ; pragmatique plutôt qu'idéologique. A partir de ce que l'entreprise produit et de ce pourquoi les clients font appel à elle, comment peut-elle changer ses modèles techniques et productifs ? Quelles pratiques sociales mettre en place ? Qui sont les parties prenantes qui seront concernées ? Et surtout, comment la mission de l'entreprise et sa raison d'être articuleront tout son écosystème ?

# L'économie symbiotique régénère ses ressources

**The Good** : Quelle est votre approche de l'économie symbiotique ?

**ID** : L'économie symbiotique, c'est d'abord **une économie qui régénère la fertilité du milieu dont elle dépend**. Elle régénère ses ressources, qu'elles soient écologiques, vivantes, technologiques ou sociales. L'économie symbiotique est globale, complète. Et elle peut remplacer l'économie existante.

Avec des systèmes économiques régénératifs, nous allons vers la possibilité d'une économie qui contribue aux équilibres planétaires plus qu'elle ne les détruit. Il n'est toutefois pas question de régénération en silo, avec par exemple du vivant d'un côté, de la technologie de l'autre et du social

l'engrais, de l'eau, des pesticides... Ils deviennent plus résilients aux problèmes climatiques que nous connaissons de plus en plus.

Dans l'industrie, il s'agit de penser 'écoconception', 'interopérable', 'modulaire' pour notamment récupérer les composants et pouvoir les réutiliser. Dans ce cas, changer le modèle économique permet de fermer la boucle entre le consommateur et le producteur. En s'orientant vers le zéro extraction et le zéro déchet, l'industrie sécurise ainsi son accès à la matière première. Elle devient plus résistante aux soubresauts du marché. Prenons l'exemple d'une entreprise qui propose de la location de scooters électriques, et non la vente de tels produits. En démontant ses machines pour en récupérer les composants, elle est

libres planétaires. **Notre technologie n'est plus là pour dominer le vivant mais pour « empuissanter » le vivant, la société, pour aider l'individu à épanouir ses capacités.** C'est un renversement profond.

**The Good** : Comment les entreprises peuvent-elles appliquer ces principes ?

**ID** : Tout est accessible dès à présent, sur la base notamment d'expérimentations. Changer son modèle d'un coup, c'est extrêmement dangereux car il y a une telle rupture culturelle ! Il faut le faire accepter aux collaborateurs, aux partenaires, aux clients, etc. Il faut apprendre des postures et communiquer ce nouveau regard, pour que toutes les parties prenantes

Tout cela, ce n'est pas un processus que l'on applique : c'est une culture d'entreprise que l'on doit changer. Il faut pour cela prendre des personnes motivées et qui pourront, au fur et à mesure, penser autrement la production de valeur ainsi que les métiers de l'entreprise. Et à l'entreprise ensuite de devenir elle-même ambassadrice.



# NOE

Arnaud GRETH  
Président NOE



**Hyssop** : De très nombreuses espèces sont menacées de disparaître, d'autres se reconstruisent-elles ?

**AG** : L'érosion de la biodiversité est une réalité scientifique incontestable. Il ne faut pas faire d'angélisme. Mais il y a aussi de bonnes nouvelles qui passent souvent inaperçues. Des populations d'espèces très menacées se sont reconstituées en France et c'est un vrai message d'espoir. Cela montre que la nature est résiliente.

Si on sait la protéger, elle peut se reconstruire. Par exemple, le bouquetin des Alpes : il en restait seulement quelques dizaines en France au début du XXème siècle, aujourd'hui on en compte environ 10.000. Ces réapparitions sont liées à la mise en place d'une politique de protection de la Nature et notamment de statuts de protection pour les espèces menacées ; ce qui a permis de sauver beaucoup d'entre elles.

Et c'est pareil pour les rivières, grâce à la persévérance de nombreux acteurs, le saumon, l'aloise, l'esturgeon, ces poissons migrateurs sont de retour.

**Quand on protège la biodiversité, elle nous le rend bien !**

**Hyssop** : Il semblerait que le confinement ait montré que quand nous mettons sur pause, la nature reprend ses droits ?

**AG** : Elle ne demande qu'une chose c'est réapparaître, si on lui laisse de l'espace. C'est un message positif à transmettre, surtout aujourd'hui où les gens sont déconnectés de la nature, de plus en plus urbains. Neuf français sur dix ne sont probablement pas capables de reconnaître un hêtre, qui est une des espèces d'arbres les plus communes en France.

**Quand on protège la biodiversité, elle nous le rend !**

On peut aimer ou ne pas aimer la biodiversité, on peut être sensible à la Nature ou pas, mais on a tous un intérêt commun : **nous vivons de la biodiversité, nous nous devons donc de protéger voire de restaurer les écosystèmes pour qu'ils continuent de nous apporter les produits et les services dont nous avons besoin pour vivre.**

Les entreprises le comprennent. Elles sont de plus en plus nombreuses à se préoccuper de biodiversité et pourtant elles ne sont pas nombreuses à porter des actions au cœur de leur business. Bien souvent, ce sujet de la bio-

diversité est perçue comme une contrainte et on les comprend. Cependant, la prise en compte de la Nature par les entreprises devient incontournable dans un contexte d'obligations de plus en plus pesant. Et cela peut devenir une opportunité pour elles :

- de revoir leurs process,
- de communiquer en interne,
- d'obtenir une performance accrue.

**Comme la biodiversité est partout, elle finit toujours par concerner le cœur de métier de l'entreprise et la chaîne de valeur des produits ou des services.**

C'est ainsi qu'elle devient alors un facteur d'enrichissement. Par ailleurs, suivant la manière dont on aborde ce sujet, c'est aussi un facteur de mobilisation des parties prenantes et notamment, des collaborateurs.

Cela va devenir de plus en plus important car au fur et à mesure que nous prenons conscience que les ressources sont limitées, la nature fonctionne de moins en moins bien et pourtant, nous en avons de plus en plus besoin.

**Je suis convaincu que les entreprises qui ne prendront pas la mesure de ce phénomène et ne travailleront pas sur leur impact en la matière vont disparaître.**

**Hyssop** : Avez-vous des exemples d'entreprise qui a pris en compte la biodiversité au cœur de son métier ?

**AG** : NOE a travaillé avec Bouygues Construction et nous avons entamé une réflexion intéressante dans la mesure où l'idée était d'intégrer la biodiversité comme un élément structurant du territoire et lui don-

ner la même place que les activités économiques. L'intégrité d'une forêt, c'était aussi important que préserver une surface agricole

Et c'est un point fondamental. Il fut un temps (pas si lointain) où la Nature c'était ce qui restait lorsqu'on avait tout aménagé sur le territoire. Aujourd'hui maintenir la fonctionnalité et la connectivité de la nature doivent être des impératifs d'aménagement du territoire. C'est toute la dynamique 30/30 des Nations Unies : 30% de Nature préservée, 30% de Nature restaurée. C'est aussi la logique des Z.A.N. (Zéro Artificialisation Nette) qui oblige les collectivités à revoir complètement leurs plans d'aménagement de manière à garantir une place à la Nature.

Il faut être cohérent : un département français disparaît tous les 10 ans sous les effets de l'urbanisation. Or, on ne peut pas demander à la nature de nous fournir tous ces services écologiques et lui enlever sa place sur nos territoires.

**NOE est une association loi 1901, fondée en 2001 par Arnaud Greth. Sa mission est de sauvegarder et restaurer la biodiversité, pour le bien-être de toutes les espèces vivantes, y compris de l'espèce humaine. NOE développe des programmes sur la biodiversité urbaine, agricoles et des milieux naturels. NOE travaille avec l'ensemble des acteurs notamment les entreprises pour garantir l'harmonie entre l'homme et la Nature.**



Lidl

# Engagé à protéger la biodiversité pour ses productions de fruits et légumes

La protection de la biodiversité est l'un des principaux défis du secteur agroalimentaire. **Lidl est le premier distributeur alimentaire européen à mettre en place une certification pour préserver la biodiversité dans la production des fruits et légumes**, coordonnée par le SFS, le Fonds mondial pour la nature de WWF, Bioland, la Fondation du lac de Constance et l'Université de Nürtingen-Geislingen. Epaulée par GLOBAL G.A.P et une multitude de partenaires, l'enseigne appliquera dans un premier temps la norme "Biodiversity" auprès de plus de 250 producteurs

de différents pays européens en identifiant les matières premières dont la culture présente des

risques particulièrement élevés pour la biodiversité. Son application sera ensuite déployée à tous les producteurs partenaires européens. L'ensemble des contraintes ont été prises en compte.

Cette initiative résonne avec l'un des six thèmes du programme RSE de Lidl "En Route Vers Demain" qui structure le développement responsable de l'enseigne en tant que distributeur, employeur, partenaire commercial et acteur engagé sur le territoire français : préserver les ressources, protéger le climat,

## Reconnaître l'interaction entre une exploitation agricole et son environnement est un premier pas important pour développer une approche paysagère globale nécessaire à l'arrêt de la perte de biodiversité

respecter la biodiversité, dialoguer avec les parties prenantes, promouvoir la santé, agir équitablement. **« Il est scientifiquement prouvé que la diminution de la biodiversité est le plus grand défi pour notre planète – et pour l'agriculture – avec le changement climatique »**. La création de cette norme va aider à préserver la biodiversité en fixant notamment une date limite pour la conversion des écosystèmes naturels en terres agricoles, en exigeant un plan de gestion de la biodiversité, ou encore en établissant des critères plus efficaces pour la conservation des sols et la lutte intégrée contre les parasites. Reconnaître l'interaction entre une exploitation agricole et son environnement est un premier pas important pour

développer une approche paysagère globale – nécessaire à l'arrêt de la perte de biodiversité », explique Marion Hammerl, présidente du Fonds mondial pour la Nature.

En parallèle, Lidl met en application trois feuilles de route pour responsabiliser ses six filières prioritaires. Celles-ci prévoient l'amélioration des aspects environnementaux et sociaux spécifiques à ces filières et notamment la préservation de la biodiversité.

## PourDemain & Transition

Maxime Durand & Stéphane Delebassé.

**Les marques PourDemain et Transition veulent encourager les agriculteurs qui s'engagent pour la transition agricole et font le choix de la bio. Elles transforment et commercialisent leurs produits, tout en leur offrant une juste rémunération : en moyenne 62% plus élevée que la rémunération conventionnelle.**

C'est suite à la faillite de l'exploitation agricole de son grand-oncle que Maxime Durand a pris la décision d'agir en faveur des agriculteurs en conversion en bio. Avec son copain d'école d'ingénieur de Centrale Lille, Stéphane Delebassé, ils fondent les marques « BioDemain » en 2018 qui deviendra « PourDemain » destinés aux magasins bio, mais aussi « Transition » pour la grande distribution en 2021. Deux marques et deux communications pour une même mobilisation plus que jamais d'actualité pour ces deux entrepreneurs de 25 et 26 ans.

**L'agriculture biologique se retrouve en effet confrontée à une crise historique** : baisse drastique de la consommation, hausse des coûts, manque de soutien politique... Selon l'Agence Bio, seules 5 245 exploitations se sont converties au bio en 2022 (32 % de moins qu'en 2021) et 3 380 fermes ont fait le choix de la conversion (5,8 % de l'effectif contre 4,7 % en

2021). L'aide de 11 millions d'euros annoncée récemment par le gouvernement en faveur des agriculteurs bio est une goutte d'eau dans l'océan des besoins de la filière en France, et met une nouvelle fois en exergue les différences de traitement entre l'agriculture bio et l'agriculture conventionnelle. En 2020 par exemple, l'État allouait 4,2 milliards d'euros d'aides directes aux exploitations agricoles en France, dont seulement 220 millions pour la bio...

« Cette sous-représentation financière est injuste, notamment au regard des nombreux avantages que les agriculteurs bio apportent à notre société. La préservation de la biodiversité, la contribution à une alimentation plus saine pour les consommateurs, la création d'emplois, le soutien aux circuits courts... **Chaque euro investi dans l'agriculture biologique est un engagement pour l'avenir de notre planète et de notre société.** Elle doit être soutenue et encouragée par le gouvernement, avec des mesures et des aides financières à la hauteur des enjeux qu'elle adresse », s'indigne Maxime Durand.

### Pour une alimentation durable

Les marques PourDemain et Transition veulent encourager les agriculteurs qui s'engagent pour la transition agricole et font le choix de la bio. Elles transforment et commercialisent leurs produits, tout en leur offrant **une juste rémunération : en moyenne 62% plus élevée que la rémunération conventionnelle.** Depuis leur création, 895 000 m<sup>2</sup> de terres agricoles supplémentaires ont été convertis

et plus de 114 000€ ont été reversés aux filières en conversion. « Cet engagement est d'autant plus nécessaire dans le contexte économique actuel, qui détourne les consommateurs les moins aisés de l'alimentation durable. Sans soutien, l'ensemble des filières se trouveront déstabilisées et nous perdrons des dizaines d'années de travail et d'efforts. Consommateurs, agriculteurs, politiques, citoyens engagés : nous avons tous un rôle à jouer pour soutenir l'agriculture biologique et exiger des engagements actions concrètes du gouvernement », ajoute l'entrepreneur.

**Nous faisons notre part pour agir à l'heure où nos sols sont malades et ont plus que jamais besoin d'agriculture biologique pour se régénérer et faire renaître la biodiversité avec elle.**

« Nous ne sommes qu'une goutte d'eau dans l'océan que représente l'agriculture française mais nous faisons notre part pour agir à l'heure où nos sols sont malades et ont plus que jamais besoin d'agriculture biologique pour se régénérer et faire renaître la biodiversité avec elle », rappelle le co-fondateur de l'entreprise Beyond Green au 26 collaborateurs, qui a réalisé 1,2 million de chiffres d'affaire en 2022 -soit le double par rapport à l'année précédente- et qui s'apprête à réaliser le même exploit en 2023.

## Groupe M2I

Christian Le Roux,  
secrétaire Général.



CIR :

**L'utilisation de nos produits  
par exemple dans les vergers  
permet de laisser  
la biodiversité se développer  
et préserve les abeilles.**

**The Good** : Comment votre entreprise contribue-t-elle directement à la préservation de la biodiversité ?

**CIR** : Nous fabriquons des phéromones qui sont utilisées comme alternative aux pesticides pour la protection des jardins amateurs, des parcs et jardins des collectivités locales, des vergers et des grandes cultures agricoles. Nous avons ainsi pu réduire sur la planète en 2022 l'équivalent d'une année de pesticides utilisés par un pays comme le Portugal. Chaque phéromone étant spécifique par espèce elle n'impacte pas la biodiversité car elle ne tue pas mais empêche la reproduction dans un espace donné. Ce sont des produits non toxiques, non éco toxiques sans microplastiques et qui ne laissent pas de résidus.

**The Good** : Pourriez vous nous citer une action exemplaire à vos yeux de préservation ou de régénération de la biodiversité, et expliquez pourquoi elle l'est pour vous.

## Innocent

Nicolas Marotte,  
PDG Innocent



**The Good** : Comment votre entreprise contribue-t-elle directement à la préservation de la biodiversité ?

**NM** : Innocent est engagé dans une trajectoire de décarbonation ambitieuse qui nous permettra de diviser par deux nos émissions par litre de produit d'ici 2030. A plus long terme, nous avons pour objectif d'atteindre le net zéro d'ici 2040. Comme il fallait commencer quelque part nous sommes passés concrètement à l'action en lançant **« La Grande Classe Verte » dès 2022, une grande opération qui permet de soutenir des projets de revégétalisation** pour créer et protéger des espaces naturels ici en France et ainsi aider des agriculteurs dans leur transition agroécologique. En partenariat avec Miimosa, une plateforme de financement participatif dédiée à la transition agricole et alimentaire, on soutient, cette année encore, 8 projets locaux portés par des acteurs engagés dans la revégétalisation et désireux d'opérer une transition agro-écologique durable dans leurs exploitations. Et tout ça, ça permet de stocker du carbone et de favoriser la biodiversité.

**The Good** : Pourriez-vous nous citer une action exemplaire à vos yeux de préservation ou de régénération de la biodiversité, et expliquez pourquoi elle l'est pour vous.

**NM** : Les arbres, le sol et les écosystèmes naturels en général sont déjà parfaitement adaptés pour absorber le dioxyde de carbone et le stocker. En protégeant la nature, on peut jouer un rôle important dans la lutte contre le changement climatique en stockant et en absorbant davantage de carbone. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - GIEC (un groupe d'éminents climatologues du monde entier) affirme que « des transitions dans l'utilisation des sols à l'échelle mondiale et régionale sont observées dans toutes les trajectoires limitant le réchauffement climatique à 1,5 °C », expliquant ainsi que nous devons non seulement ralentir le rythme de nos actions impactant négativement les forêts et la nature, mais aussi aller au-delà en revenant en arrière et recréant de la nature là où elle n'est plus présente. Plus concrètement, la revégétalisation des cultures et parcelles agricoles permet d'accroître la densité d'arbres et de haies qui agissent comme des puits de carbone naturels et permettent ainsi de séquestrer du carbone. **C'est pourquoi, en plus de ce que nous faisons pour réduire nos propres émissions carbone, nous travaillons avec nos partenaires pour protéger et restaurer des espaces naturels.** Via « la Grande Classe Verte », nous espérons aussi sensibiliser les gens à l'importance de prendre soin de la nature et à la lutte contre le changement climatique et surtout les encourager à agir. »

## Créateur de forêt

**Elise Girard,**  
directrice générale  
de Créateur de forêt.



**The Good :** Comment votre entreprise contribue-t-elle directement à la préservation de la biodiversité ?

**EG :** Notre métier, chez Créateur de forêt, est promoteur de biodiversité. La première étape consiste à repérer des terrains d'au moins 1,5 hectare qui appartiennent à des collectivités, évaluer l'intérêt écologique d'une action à mener en faveur de la biodiversité et échanger avec le conseil municipal sur la mise à disposition de l'espace. Une fois le projet validé, nous protégeons juridiquement l'espace pendant 99 ans grâce à l'Obligation Réelle Environnementale. Vient alors le temps de la conception et de la réalisation du projet. **À chaque projet, ses spécificités, nous allons alors nous entourer des compétences du territoire : écologue, forestier, pépiniériste, agriculteur, chantier d'insertion, lycée agricole, centre de formation, associations environnementales, etc.** Notre force est de fédérer tout ce collectif autour d'un projet commun. En parallèle, nous prenons en charge la recherche de financement par le biais d'entre-

prises et particuliers. Avec nos projets, tout le monde peut participer en parrainant des m<sup>2</sup> de biodiversité protégés pour un siècle. Enfin, Créateur de forêt se charge également du suivi et de l'entretien de l'îlot de biodiversité créé pendant 5 ans suite à la plantation.

Une belle illustration de nos réalisations concerne un terrain de 6 ha en Dordogne, cet espace a subi une coupe rase il y a quelques années. A Jaure, entre Bergerac et Périgueux, nous allons mener une diversité d'action en janvier 2024 : sur un peu plus d'un hectare, nous n'allons pas intervenir, la dynamique naturelle est intéressante dans cette zone et l'intervention humaine n'est pas pertinente ; une autre partie du terrain va être enrichie, nous allons ajouter quelques plants à la repousse existante ; enfin la plus grande partie du terrain a été très abimée par les engins forestiers, ici nous allons planter des chênes, du charme, de la bourdaine, des tilleuls à petites feuilles, du cornouiller sanguin, etc. Sur ce terrain nous allons également implanter un circuit pédestre, des haies bocagères forestières, un arboretum à visée pédagogique et également agrandir la mare existante. En Dordogne, nous allons planter environ 3000 arbres et arbustes de 27 essences locales différentes.

**Nos projets à visée environnementale sont aussi sociétaux,** en effet, ils nous permettent de créer de la richesse sur le territoire. Nous mettons un point d'honneur à solliciter le plus grand nombre de structures partenaires, c'est la force de notre entreprise. Les chefs

d'entreprises, salariés, collégiens, écoliers, particuliers, lycéens, élus, etc se mélangent lors des chantiers de plantation. C'est un moment fédérateur et très joyeux que nous attendons avec impatience chaque hiver, **nous sommes tous à égalité bottes aux pieds et pelle à la main !**

À ce jour Créateur de forêt c'est 25 hectares de biodiversité dans 6 départements en France mais aussi plus de 150 entreprises et 900 particuliers engagés à nos côtés pour des actions concrètes de régénération du vivant.

## Créer de la richesse sur le territoire



Source : Créateur de forêt

## Norsys

**Thomas Breuzard, directeur perma-entreprise chez Norsys, co-président de B Lab France (B Corp).**



**The Good :** Comment votre entreprise contribue-t-elle directement à la préservation de la biodiversité ?

**TB :** Mon entreprise a historiquement entretenu un rapport distant avec la biodiversité et pour cause : nous développons des logiciels informatiques.

Mais ces dernières années, tant au niveau de la direction de l'entreprise que des salariés (nous sommes 700), un besoin de reconnexion au vivant s'est manifesté ! Quelques exemples, du plus systématique au plus terre à terre :

- **Nous avons entièrement repensé notre modèle d'entreprise en nous inspirant de la permaculture**, jusqu'à inventer la perma-entreprise objet d'un livre éponyme, qui partage le fruit de notre expérience et une méthode pour l'appliquer dans n'importe quelle organisation
- Dans le cadre de notre stratégie climat, **nous pilotons et réduisons nos émissions de gaz à effet de serre depuis 2007**, tant est si bien que les leviers de réduction sont devenus rares. Pour cette raison, nous avons exploré d'autres champs de nos impacts environ-

nementaux et surtout exploré des voies différentes pour contribuer à un monde bas carbone. C'est ainsi que nous avons découvert des acteurs, que nous soutenons financièrement, afin de favoriser la transition écologique des exploitations agricoles, et déployer une solution de biorégénération des sols, qui se meurent après des décennies d'intrants chimiques destructeurs pour le vivant.

Nos salarié.es, à la sortie des confinements, **nous ont fait part de leur besoin de se reconnecter à la nature, à la biodiversité.** C'est ainsi que de multiples initiatives sont nées au sein de nos différentes agences : balades en forêt, végétalisation du poste de travail, plantations forestières, réensauvagement d'espaces...

Globalement, notre entreprise est donc pensée selon des principes en lien étroit avec le vivant, la préservation de la biodiversité, et déploie des actions de différents niveaux qui doivent nous permettre de contribuer à une société qui respecte bien mieux la vie sur Terre

**The Good :** Pourriez-vous nous citer une action exemplaire à vos yeux de préservation ou de régénération de la biodiversité, et expliquez pourquoi elle l'est pour vous.

**TB :** Une équipe de salarié.es de notre agence de Nice est allée à la rencontre de l'ONF, de son propre chef, pour se proposer de réaliser une action de préservation et de régénération d'une forêt locale. Ce que je trouve exemplaire ici, c'est le dévouement de salarié.es, qui sont avant tout des citoyens, pour contribuer à un projet de territoire

en faveur du vivant. En souhaitant installer des dispositifs de protection des arbres, en plantant de nouvelles essences... L'autre aspect qui m'interpelle particulièrement dans cet exemple, c'est que ces individus ont choisi le cadre de notre entreprise pour se réunir autour de cette intention. Cela montre bien que l'on peut révéler le pouvoir d'agir des citoyens, y compris au

# Le dévouement de salarié.es, qui sont avant tout des citoyens, pour contribuer à un projet de territoire en faveur du vivant

sein d'une entreprise ! Notre modèle inspiré de la permaculture a sans doute favorisé cela d'ailleurs. J'aimerais aussi ici mettre à l'honneur une startup à impact : Gaiago. Cette jeune entreprise a inventé une solution biosourcée de régénération des sols agricoles. Leurs premiers résultats sont formidables : en seulement 3 ans, un sol

vide de vie redevient dynamique. Les bénéfices sont multiples : la biodiversité se restaure, la terre redevient fertile, le sol capte d'avantage de carbone !

## BlablaCar & Captain Cause

**Frédéric Mazzella, fondateur et président de BlablaCar et co-fondateur de Captain Cause**



leurs salariés, clients et partenaires le pouvoir de sélectionner les projets environnementaux qui bénéficieront de ces dons - y compris des projets de biodiversité.

Dans notre catalogue de projets, par exemple, **nous proposons toute une section dédiée à la biodiversité**, offrant la possibilité de racheter des forêts pour les sanctuariser avec l'association Semeurs de Forêts ou retirer des filets de pêche perdus en mer avec l'organisation NaturDive. En partenariat avec les associations, nous utilisons un indice d'impact pour mesurer les résultats concrets de nos actions en faveur de la biodiversité.

Je veux aussi mentionner un projet emblématique de grande am-

sité soutenus. Jetez-y un œil, vous en prendrez plein les mirettes !

**The Good** : Pourriez-vous citer une action exemplaire à vos yeux de préservation ou de régénération de la biodiversité, et expliquez pourquoi elle l'est pour vous.

**FM** : Le projet «Des forêts sauvages pour protéger le vivant» de l'association États Sauvages est une initiative remarquable en matière de préservation de la biodiversité. L'association s'engage pour le vivant en achetant des hectares de forêts. États Sauvages a déjà acquis 5 ha de forêts dans le Cantal, en 2021 puis 4 ha supplémentaires dans les Vosges en 2022. Ces forêts sont désormais laissées en libre évolution, sans activités humaines.

**L'association s'est donné pour mission d'acheter des forêts pour les laisser évoluer en paix et, ainsi, préserver un maximum la biodiversité.**

# Des forêts sauvages pour protéger le vivant

**The Good** : Comment votre entreprise contribue-t-elle directement à la préservation de la biodiversité ?

**FM** : Chez Captain Cause, on crée un pont entre les entreprises et des projets associatifs à vocation sociale ou environnementale, et cela contribue notamment à la préservation et régénération de la biodiversité ! En tant que plateforme, on facilite le processus de don des entreprises tout en accordant à

pleur : cette année, Captain Cause a accompagné la FDJ sur le jeu à gratter «Mission Nature», un ticket à gratter qui reverse une partie du prix à des projets de biodiversité sélectionnés par l'Office Français de la Biodiversité. L'objectif est de contribuer à la sauvegarde de la biodiversité en reversant 6 millions d'euros. Notre rôle chez Captain Cause a été de déployer la plateforme <https://missionnature.fr/>, qui permet de faire découvrir à tous les participants les projets de biodiver-

Alors que nos émissions de CO2 restent beaucoup trop élevées et que plus de 90 % de la surface forestière française est utilisée pour la production de bois, **l'association s'est donné pour mission d'acheter des forêts pour les laisser évoluer en paix et, ainsi, préserver un maximum la biodiversité**. Via des opérations de mécénat sur Captain Cause, États Sauvages a déjà reçu plus de 8k€ pour financer ses actions.



# Le Parc naturel régional Médoc réensemence ses prairies pour attirer les abeilles

**Une action de collecte de graines endémiques sauvages sur des prairies du Nord Médoc de bonne qualité floristique va être expérimentée. Les graines récoltées seront réensemencées sur plusieurs prairies voisines plutôt pauvres en espèces floristiques car en cours de transition agricole.**

Tout commence en juin 2017, quand la Région Nouvelle-Aquitaine s'engage dans la mise en œuvre d'un plan régional en faveur des pollinisateurs, en même temps que la région Pays de la Loire. **La feuille de route 2022-2026 en faveur des pollinisateurs sauvages a été revue par la Région Nouvelle-Aquitaine à l'aune du nouveau Plan national en faveur des insectes et de la pollinisation, publié en 2021.** C'est dans ce contexte que les cinq parcs naturels régionaux (PNR) de la Nouvelle-Aquitaine ont pensé avec la région un plan d'action inter-PNR. **Cette réflexion s'est concrétisée par le Life Wild Bees, lancé en septembre 2021.** Ce programme français pour les abeilles sauvages se poursuivra jusqu'en mai 2026 avec un budget de 6 494 031 euros. Les données qui en découleront

**L'objectif visé est le retour en bon état de conservation de ces prairies, plus favorable et adapté aux cortèges d'abeilles sauvages inféodés à ce milieu.**

sont très attendues. Dans le cadre du projet LIFE Abeilles Sauvages, porté par le Parc naturel régional Médoc et les quatre autres parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine, de nombreux travaux de génie écologique sont menés avec l'objectif de retrouver des milieux favorables aux abeilles sauvages. Pour cela, les espaces ciblés prioritairement ont été ceux à haute valeur écologique, qui permettront de retrouver de larges zones d'habitats favorables. En partenariat avec le CPIE Médoc, le Conservatoire du Littoral et le Grand Port Maritime de Bordeaux, une action de collecte de graines

endémiques sauvages sur des prairies du Nord Médoc de bonne qualité floristique va être expérimentée. Les graines récoltées seront réensemencées sur plusieurs prairies voisines plutôt pauvres en espèces floristiques car en cours de transition agricole. L'objectif visé est le retour en bon état de conservation de ces prairies, plus favorable et adapté aux cortèges d'abeilles sauvages inféodés à ce milieu. Pour ces travaux, le Parc naturel régional Médoc travaille avec l'association Semence Nature qui mène depuis plusieurs années des interventions similaires et dispose des compétences et des outils adaptés à la récolte, au séchage et au tri de ressource semencière. Leur équipe interviendra sur des prairies de bonnes qualités floristiques au Verdon-sur-Mer et Soulac-sur-Mer afin de récupérer les graines à l'aide d'une brosseuse à graines. Cet outil, attelé sur un tracteur, a été spécialement conçu pour la récolte en mélange sur prairie. Fabriquée en Charente avec des partenaires locaux, l'outil réglé à hauteur d'épis, « brosse » la prairie et collecte un mélange de graines et d'épis dans le bac de réception.

## QU'EST-CE QU'UN LIFE ?

Créé en 1992, le Life ("L'instrument financier pour l'environnement") est un programme financier de la Commission européenne dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat. Pour la période 2021-2027, l'Union européenne a doté les programmes Life d'un budget de 5,4 milliards d'euros à l'échelle européenne, dont plus de 3,5 milliards seront consacrés aux activités liées à l'environnement et plus de 1,9 milliard au changement climatique. Le Life Wild Bees s'inscrit dans le sous-programme « Nature et biodiversité ». À noter : les Rencontres Inter-Life, qui regroupent chaque année les différentes équipes coordinatrices de projets Life francophones pour la nature et la biodiversité, se dérouleront du 13 au 15 septembre 2023 à l'hôtel de région de Limoges.

## ANNEXES

# Des alliés sur qui compter : les grands acteurs de la biodiversité.

## LES ORGANISMES PUBLICS :

→ **L'OFB** (Office Français de la Biodiversité) : depuis le 1er janvier 2020, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) sont regroupés au sein de l'OFB qui reprend les missions des deux établissements fusionnés. L'OFB a pour mission de préserver, gérer et restaurer la biodiversité. Il exerce des missions de police de

l'environnement, de contrôle, de surveillance, et de gestion des ressources naturelles. Il est également impliqué dans la mise en œuvre de politiques de conservation de la biodiversité et de la gestion des espaces protégés. L'OFB déploie notamment le programme *Engagé pour la Nature*.

→ **Les DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) : elles sont responsables de la mise en œuvre des politiques nationales relatives à

l'environnement, à l'aménagement du territoire, au logement et à la construction au niveau régional. Elles jouent un rôle central dans la gestion des questions environnementales et de développement durable à l'échelle régionale.

→ **DRAAF** (Direction régionale de l'Alimentation, de l'agriculture et de la Forêt) : elles sont principalement chargées de mettre en œuvre les politiques nationales liées à l'agriculture, à l'alimentation, à la forêt et à la pêche. Elles travaillent en partenariat avec les acteurs du secteur agricole, des industries agroalimentaires et des forêts pour promouvoir des pratiques agricoles durables, garantir la qualité des produits alimentaires, gérer les ressources forestières et contribuer à la sécurité alimentaire.

→ **Les Agences de l'eau** : ont pour mission principale de gérer et de protéger les ressources en eau, de lutter contre la pollution de l'eau, et de promouvoir une gestion durable de l'eau. Elles sont chargées de mettre en œuvre les politiques de l'eau définies au niveau national.

## LES INSTITUTS DE RECHERCHE :

→ **INRAE** (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement) : est né le 1er janvier 2020. Il est issu de la fusion entre l'Inra, Institut national de la recherche agronomique, et Irstea, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture. Il est le premier organisme de

recherche spécialisé sur ses trois domaines scientifiques.

→ **MNHN** (Muséum National d'histoire Naturelle) : joue un rôle clé dans la recherche scientifique, l'éducation, et la préservation de la biodiversité et de la culture.

→ **FRB** (Fondation pour la Recherche de la Biodiversité) : il s'agit d'une fondation française qui se consacre à la recherche sur la biodiversité, en particulier dans le contexte français. La FRB soutient des projets de recherche, des programmes de conservation, et fournit des informations et des ressources sur la biodiversité.

→ **CNRS** (Centre National de la recherche scientifique) : il s'agit de l'organisme public de recherche en France. Le CNRS est impliqué dans de nombreuses disciplines scientifiques, y compris la recherche sur la biodiversité et l'environnement. Il participe activement à des projets de recherche liés à ces domaines.

## LES ASSOCIATIONS TRAVAILLANT AVEC LES ENTREPRISES :

→ **UICN** (Union International pour la Conservation de la Nature) : L'UICN est une organisation internationale dédiée à la conservation de la nature et à la durabilité qui évalue le statut de conservation des espèces à l'échelle mondiale en publiant la Liste Rouge des espèces menacées.

→ **CPIE** (Centre Permanent d'Initiative pour l'environnement) : sont des structures locales en France

dédiées à l'éducation à l'environnement, à la sensibilisation du public, et à la promotion du développement durable. Ils travaillent sur une variété de projets liés à la biodiversité et à la protection de l'environnement.

→ **HUMANITE ET BIODIVERSITE**

(ex. ROC), créé par Hubert Reeves, c'est une association dont la mission principale est de « placer la biodiversité au coeur de nos sociétés ». Pour ce faire, elle a 3 actions complémentaires : favoriser la prise de conscience, influencer les décideurs et une action de terrain : Oasis Nature qui vise à développer la biodiversité dans un jardin, sur un balcon ... grâce à des outils pédagogiques adéquats.

→ **LPO** (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : est une association de protection de la nature en France. Elle se consacre principalement à la préservation des oiseaux et de leurs habitats en menant des actions pour la protection des espèces d'oiseaux en danger, la conservation des sites de nidification, et la sensibilisation du public à l'importance de la biodiversité. Elle travaille également sur des enjeux environnementaux plus larges, notamment la protection des écosystèmes.

→ **NOE** : est une organisation non gouvernementale française dédiée à la protection de l'environnement, la biodiversité, et la préservation des océans. Elle travaille sur divers projets de conservation et d'éducation environnementale.

→ **WWF** (World Wide Fund for Nature): est l'une des plus grandes organisations de conservation de la nature au monde. Elle œuvre pour

la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la protection des habitats naturels. Le WWF a des branches actives dans de nombreux pays, dont la France.

→ **ORÉE** : Association multi-acteurs (entreprises et collectivités locales) créée en 1992, ORÉE fédère et anime un réseau d'acteurs afin d'échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires.

**Hyssop est un cabinet conseil en RSE qui accompagne les entreprises depuis la stratégie jusqu'à la mise en oeuvre opérationnelle.**

**Sur le sujet de la Biodiversité, Hyssop est mandaté avec son partenaire ACTéon pour faire l'évaluation des plans d'actions des entreprises qui souhaite obtenir le label Engagé pour la Nature de l'OFB, Office Français de la Biodiversité.**

**Fort de cette expérience, nous avons mis en place une offre pour vous aider à écrire votre roadmap Biodiversité.**

**Pour en savoir plus, contactez-nous directement sur [contact@hyssop.agency](mailto:contact@hyssop.agency) ou rendez-vous sur notre site [www.hyssop.agency](http://www.hyssop.agency)**



## Abonnez-vous

Prix par numéro  
version papier ou numérique

**45€ TTC**

Abonnement pour les 4 numéros  
version papier ou numérique

**150€ TTC**



Flashez pour souscrire